✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 31 JUILLET 1946 — No 37

Le respect du caractère fédératif et bilingue du pays, source d'harmonie

Le 21 juillet, l'Association des Pionniers du Manitoba tenait sa réunion annuelle. La province de Québec y avait envoyé deux délégués: Monsieur A. Talbot, ministre de la Voirie, et M. Georges Héon, député d'Argenteuil aux Communes. Tous deux y prononcèrent de remarquables discours, le premier en français, le deuxième en anglais. Nous donnons ici les principaux passages du discours de M. Talbot.

Permettez-moi d'abord de vous dire le plaisir que j'éprouve à me trouver au milieu de vous.

Vous avez bien voulu inviter à votre populaire pique-nique un représentant officiel de la province de Québec. C'est un geste délicat de votre part, et dont le Premier Ministre, mes collègues du cabinet et moi-même vous sommes reconnaissants et vous remercions sincèrement; mais c'est aussi, je dois vous l'avouer, un geste qui nous a paru parfaitement naturel.

Nous sommes réunis ici, en effet, sous les auspices de l'Association des Pionniers du Manitoba. Or, y a-t-il, dans le domaine de la colonisation et de la culture du sol, une province qui se soit montrée, envers ses soeurs cadettes, plus prodigue de ses fils que celle d'où je viens?

Vieilles relations entre l'Est et l'Ouest

Le souvenir des nôtres se trouve partout dans les vastes plaines de l'Ouest canadien. Ce fut un grand voyageur, Pierre de La Vérendrye, qui, dès 1743, le premier parcourait ces immenses espaces et poussait ses explorations jusqu'au pied des Rocheuses. Des traitants marchèrent ensuite sur ses traces et contribuèrent largement au progrès du commerce des fourrures. Puis ce fut, avec le dix-neuvième siècle, l'arrivée des grands missionnaires, Provencher en 1820, les Oblats en 1846, puis les Taché, les Laflèche et tant d'autres dont les noms sont toujours présents à votre mémoire et dont l'histoire se confond avec celle du développement des territoires qu'occupent maintenant vos jeunes provinces.

Nos relations ne datent donc pas d'hier. Elles sont assurées depuis un siècle et davantage par le courant continu des commerçants, des missionnaires et des pionniers venus de chez nous. Elles ont déterminé un échange constant d'idées, de sentiments et de projets entre l'Est et l'Ouest. Est-il étonnant dès lors que mes premiers contacts avec vous aient été si faciles et marqués d'une si grande cordialité? Je me sens ici chez moi et je veux croire que vous éprouverez la même agréable impression quand vous nous ferez l'honneur d'une visite au vieux pays de Québec...

Besoin d'entente

Le besoin de bonne entente et d'harmonie entre les deux grandes races qui habitent le Canada, comme entre les différentes provinces qui le composent, n'a jamais été plus nécessaire qu'à cette époque, où tant de problèmes posés par l'après-guerre attendent une satisfaisante solution.

Respect des deux cultures

Aucun de ces problèmes, j'en ai la conviction, qu'ils soient d'ordre économique, social ou constitutionnel, ne présente de difficultés insurmontables, si l'on accepte une fois pour toutes le caractère bi-ethnique de notre pays et les obligations qui en découlent. Et par-

(suite à la page 3)

OBSERVATOIRE

Une démission

Le major G. Brock Chisholm n'est plus sous-ministre de la Santé à Ottawa. Il a démissionné. Voilà ce que le premier ministre suppléant, M. Saint-Laurent, a annoncé aux Communes mercredi dernier.

Le soir du même jour, un speaker, comme on dit à Paris, commentait brièvement la nouvelle à la radio. A l'entendre, la démission du savant major honoraire était attribuable aux attaques qu'il avait lancées contre la pernicieuse croyance en Santa Claus chez les fenants. Ces attaques avaient provoqué, un peu partout au pays, des réactions violentes. En fin de compte, le sous-ministre avait démissionné pour occuper, d'ailleurs, un poste important dans l'organisation internationale de la santé.

Après avoir écouté le court boniment de notre commentateur, nous aurions pu nous dire: comme il reste encore

(suite à la page 3)



En vacances

Par médicale ordonnance
Je fais savoir à mes lecteurs
Que moi, petit goffeur,
Franc au collier, tendre de coeur,
Je dois prendre des vacances.
L'été à pas pressés avance
Et je sens toujours que ma peau
Est bien trop grande pour mes os.
N'ayant argent ni assurances
J'ai pensé qu'il serait fou
De courir loin de mon trou.
Quand dur ménage nous fait la vie
Il faut vivre de philosophie.

* * *

Assis sur mon perron
Et mon derrière
Plus haut que ma maison,
Dans la lumière
Je regarderai monter de terre
Les moissons.

* * *

J'écouterai tous les ramages
Des oiseaux
Voletant, petits et gros,
Dans les feuillages
Loin des griffes du chat
Caché en bas.

* * *

Si le soleil me gratte
Dessus la peau
J'irai, comme les chattes,
Au bord de l'eau
Tremper mes petites pattes
Et mon museau.

* * *

J'écouterai le vent qui chante
A la brunante
Ses complaintes et ses chansons
Dans le frisson
Des jolies feuilles dansantes
En cotillon.

* * *

Je rêverai aux étoiles
Sans voiles
Sur un grand fond mystérieux
Comme une toile
Et qui bercent de leurs yeux
Les pauvres gueux.

* * *

Pourquoi faire de longs voyages
Avec bagages
A Montréal, San-Francisco,
Ou Chicago,
Et toutes espèces de rondes
Autour du monde?

* * *

Ici, en bas, en haut, partout
De mon trou
J'admire des merveilles
Sans pareilles
Et qui ne coûtent pas en tout
Un sacré sou.

* * *

Je m'en vas donc en vacances
Portant sur mon dos l'espérance,
Et je prie tous mes lecteurs
De suivre l'exemple du goffeur.

Le GOFEUR

Trois provinces en mal d'argent

Ottawa. — Selon toutes les apparences le Nouveau-Brunswick sera la première province canadienne à signer une entente séparée avec le gouvernement fédéral. L'hon. J.-B. McNair, premier ministre du Nouveau-Brunswick, au sortir d'entretiens avec l'hon. Douglas Abbott, ministre des finances suppléant a laissé entendre qu'il ne restait plus qu'à déterminer les derniers détails de l'accord avec Ottawa. Il a souligné aussi que le Nouveau-Brunswick avait été l'une des premières provinces à annoncer qu'elle acceptait en principe l'offre d'accords financiers séparés avec l'administration centrale proposée dans le discours du budget par l'hon. J.-L. Ilsley, ministre des finances.

Deux autres provinces, au moins concluraient aussi des accords avec le gouvernement fédéral: ce sont le Manitoba et la Saskatchewan.

Les membres de la délégation reçus cordialement à Toronto

Les délégués de l'Est qui ont assisté à notre congrès, se sont arrêtés à Toronto avant de se disperser. Après un pèlerinage aux sanctuaires des Saints Martyrs canadiens, ils ont été reçus officiellement par le Comité de la Survivance française dans la Ville-Reine.

Le sanctuaire des Saints Martyrs canadiens s'élève sur l'emplacement du fort Ste-Marie, à Midland, où furent massacrés par les Iroquois le R. Père Brébeuf, Lalemand, Joseph Chabanel. Les pèlerins ont constaté avec grand regret qu'il n'y avait pas un mot de français dans les avis et inscriptions divers du sanctuaire élevé à la mémoire de religieux français, contrairement à ce qui existe dans les sanctuaires du Québec, où inscriptions et avis sont rédigés dans les deux langues.

Les voyageurs se rendirent ensuite à Toronto où ils furent reçus officiellement à déjeuner au fameux "Granite Club", de Toronto, par M. Chester Walters, contrôleur des finances, dans le gouvernement ontarien, par M. Armand Racine et d'autres membres du Comité local de la Survivance française en Amérique.

M. Walters a posé un magnifique geste de bonne entente qui a profondément touché les voyageurs. Quoique de religion protestante, M. Walters a invité M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, à bénir la table. M. l'abbé Gosselin ayant ensuite proposé, en anglais, la santé de Sa Majesté le Roi, M. Walters répondit en proposant, en français, la santé de Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Au cours du déjeuner, il y eut plusieurs allocutions, dont l'une par M. Walters et une autre par M. l'abbé Paul-Emile Gosselin. Dans son allocution, le contrôleur des finances de l'Ontario fit allusion au fait que l'université Laval lui a décerné un doctorat. Puis il rappela la figure morale de feu Mgr Cyrille Gagnon, présenta ses hommages à Mgr Ferdinand Vandry, et fit voir que l'université Laval, particulièrement par la création de ses cours d'été, travaillait grandement à l'établissement de l'unité nationale. M. Walters a parlé en français et en anglais. Notons que son premier mot, en accueillant les voyageurs, fut de s'informer de l'état de santé de Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Répondant en anglais et en français à l'allocution de M. Walters, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin déclara que l'université Laval s'était honorée en accordant un doctorat à une personnalité aussi brillamment douée que celle du contrôleur des finances de l'Ontario, à un citoyen si patriote et qui sait si bien travailler, par la parole et par l'exemple, à rapprocher les uns des autres Canadiens anglais et Canadiens français. Il invita M. Walters à venir de nouveau à Québec et à s'y faire entendre dans des conférences qui ne manqueraient pas de produire des fruits excellents.

Invité à parler, M. Racine, employé civil du gouvernement ontarien, reprocha, avec un sourire, aux visiteurs d'avoir réservé bien peu de temps à Toronto, ville qui renferme 24,000 Canadiens français. C'est autant qu'une province de l'Ouest, où vous avez passé plusieurs jours. Il vous faudra revenir à Toronto, dit-il. Cette visite est trop rapide.

M. Racine expliqua ensuite que ses 24,000 compatriotes sont dispersés sur un espace de vingt milles carrés, qu'ils forment un groupe actif, plein d'entrain, désireux d'élever leurs enfants dans la culture française.

Après le déjeuner, les voyageurs visitèrent la ville de Toronto. Le groupe comprenait une trentaine de personnes.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Edouard Boudin
Mondou, Sask.

Geo.-A. Ridder
Goodsoil, Sask.

Josaphat Benoit
Donnelly, Alta

Roland Davio
Moose Wallow, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

L'état de Son Eminence s'est beaucoup amélioré

Québec. — Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve est maintenant entièrement hors de danger et se rétablit rapidement, a-t-on appris à l'archevêché. Le prélat, âgé de 62 ans, est en convalescence à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le cardinal Villeneuve fut hospitalisé le 6 juillet à la suite d'une crise cardiaque. L'on dut lui administrer les derniers sacrements, mais depuis son état s'est beaucoup amélioré.

Son Eminence est tombée malade le lendemain de son arrivée de l'Ile à la Crosse, Saskatchewan, où on célébrait le centenaire de la fondation de la mission.

Contre les Canadiens d'origine japonaise

Ottawa. — L'hon J.-L. Gibson, ministre de l'Aviation, a déposé aux Communes une pétition signée par environ 8,000 personnes demeurant en Colombie qui demandent que le gouvernement prenne les mesures nécessaires afin que toute personne d'origine japonaise soit déportée au Japon à la fin de la présente guerre. On demande aussi que l'on prévoit dans les traités de paix à l'acceptation de ces gens par le Japon.

Semaine sociale à Saint-Hyacinthe

Le fait qu'on ait choisi comme sujet pour la Semaine Sociale de cette année, qui aura lieu à Saint-Hyacinthe du 26 au 29 septembre 1946 "La Jeunesse" montre que le problème de la jeunesse est aussi pressant au Canada qu'en d'autres pays. Cette Semaine Sociale sera la vingt-troisième de ces réunions annuelles qui jouent un rôle important dans les études et l'orientation générale des Canadiens français.

Les catholiques défendent leurs droits

Budapest. — A la suite d'une récente campagne menée dans la presse radicale, et d'arrestations opérées parmi les membres du clergé catholique, une agence pour la défense des droits civils des catholiques a été établie à Budapest, sous la direction d'un groupe d'avocats catholiques.

Notre pays devrait avoir le droit de modifier lui-même sa Constitution

Des membres du Parlement britannique s'opposent à la procédure actuelle

Londres. — Le droit du Canada d'opérer lui-même les changements à sa constitution a été soulevé en Chambre des lords par le vicomte R.-B. Bennett, alors que l'on discutait la question du rajustement de la représentation à la Chambre des Communes du Canada sur la base du chiffre de la population.

Lord Bennett a dit que la loi s'éloignait diamétralement des principes de représentation existant au temps de la Confédération. Il a suggéré l'idée qu'à la première occasion le gouvernement britannique devrait discuter avec le Canada la question de remettre à ce Dominion le pouvoir de légiférer relativement à ses propres changements constitutionnels.

Le vicomte Addison, leader de la Chambre haute, a dit que le projet de loi a été mis de l'avant en vertu d'une clause du Statut de Westminster qui déclare que tout amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord relatif à la représentation dans le Parlement canadien doit recevoir l'assentiment royal et l'approbation par le Parlement britannique. Il a reconnu que la matière du bill relevait de la compétence et de la décision de la Législature canadienne mais que la procédure que l'on suit à l'heure actuelle est celle qu'exige le Statut.

Lord Bennett a passé en revue les changements des systèmes de représentation depuis 1866. Il a dit que selon le Statut de Westminster toute loi votée par le Parlement britannique serait sans valeur au Canada ou en tout autre Dominion à moins qu'il soit spécifié que le Dominion en cause a demandé et donné son consentement à une telle loi.

Il se peut que ces conditions soient requises au sujet du bill actuellement soumis à la Chambre des lords a ajouté lord Bennett mais il n'est pas inutile de dire bien clairement que le Parlement britannique n'assume aucunement la responsabilité de la loi. Il faut aussi bien mettre en lumière que le bill est proposé avec le consentement et à la demande du gouvernement canadien.

Lord Addison a mis fin à la discussion en disant que la question avait été soigneusement examinée par des aviseurs légaux du gouvernement britannique, et qu'elle était dans l'ordre. Etant donné qu'il n'y eut qu'un seul amendement proposé au bill lorsqu'il passa devant le Parlement canadien — amendement d'ailleurs qui fut défait — il est à présumer que le bill représente les voeux du Canada.

La Chambre des Communes a voté, en huit minutes, l'amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord concernant le rajustement de la représentation à la Chambre des Communes du Canada.

M. Beverly Baxter, né au Canada, député conservateur de Wood Green, a affirmé que l'obligation pour le Parlement impérial de voter une telle mesure était un anachronisme. Le Parlement canadien devrait pouvoir changer lui-même sa Constitution comme il l'entend.

Comme la procédure actuelle est déterminée par le Statut de Westminster, a continué M. Baxter, la requête du Parlement canadien devrait être approuvé sans discussion et automatiquement. Le fait reste dit-il encore que la Chambre anglaise s'occupe de choses qui regardent le Canada.

M. Anthony Eden a proposé alors, en appuyant Sir Frank Soskice, le solliciteur général, que les Communes approuvent sans retard le projet déjà voté à la Chambre des lords. Huit minutes plus tard le projet était envoyé devant une commission spéciale pour l'approbation royale.

Un groupe de 4,000 militaires polonais viendront bientôt s'établir au Canada

Ottawa. — M. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, a annoncé à la Chambre des Communes que le Canada a consenti d'ouvrir ses portes à 4,000 Polonais, tous célibataires et membres de l'armée du général Anders, qui, pendant au moins deux ans, devront travailler comme ouvriers agricoles.

Après avoir rappelé que le gouvernement du Royaume-Uni tenant la promesse qu'il avait faite de trouver un asile aux soldats de la Pologne qui combattirent avec les Alliés mais qui, la guerre terminée, ont choisi de ne pas retourner dans leur pays parce qu'ils se posent en adversaires de l'administration pro-soviétique qui y règne avait accueilli un grand nombre de ces hommes et que ceux qui ne sont pas encore démobilisés se trouvent actuellement en Italie sous le commandement des Britanniques, le premier ministre suppléant a ajouté: "C'est un fait bien connu que ces soldats polonais se sont fidèlement battus pour la cause commune des Nations-Unies et qu'ils ont toujours su faire preuve de courage et d'héroïsme. Il n'est que naturel que le gouvernement canadien ait pensé à aider de ces Polonais à s'établir dans la vie civile".

Soulignant que depuis plusieurs mois déjà on manque au Canada de main-d'oeuvre agricole et que cette situation ne semble pas devoir se corriger bientôt, M. Saint-Laurent a dit qu'il était intéressant pour le Canada d'apporter une solution à l'un de ses problèmes tout en contribuant à atténuer aussi la gravité d'une affaire qui embarrasse assez les Alliés.

On a donc décidé:

1.—Que l'on admettra bientôt au Canada 4,000 anciens soldats célibataires de l'armée du général Anders qui a lutté avec les nôtres;

2.—Tous ces hommes devront posséder une expérience assez complète dans le domaine de l'agriculture et devront s'engager à travailler comme ouvriers agricoles au Canada;

3.—Le ministère du Travail est donc autorisé à prendre les dispositions nécessaires pour que des représentants du service de l'immigration, du ministère du Travail et de la police fédérale se rendent au Royaume-Uni et en Italie afin d'y choisir ces 4,000 hommes;

4.—On aura recours aux bons offices du service national de placement pour diriger des immigrants vers des fermes et, si la chose s'avère nécessaire, on négociera aussi avec les provinces dans le but d'obtenir leur participation au placement de ces nouveaux venus;

5.—Tout soldat polonais que l'on admettra au pays sera prié de signer une promesse par laquelle il s'engagera à travailler sur des fermes pour une période de deux ans après son arrivée;

6.—On prendra les mesures qu'il faudra pour que ces hommes obtiennent les salaires et les conditions de vie prévalant dans les localités où on les dépêchera;

7.—Le gouvernement britannique défraiera le coût du transport de ces Polonais au Canada et le gouvernement canadien, le coût de leurs déplacements sur son territoire;

8.—Chacun de ces soldats qui respectera les conditions de l'engagement qu'il prendra recevra au bout de deux ans la permission de vivre de façon permanente au pays si tel est alors son désir.

M. Saint-Laurent a précisé que ceux qui ne se conformeraient pas aux instructions que l'on donnera seront déportés au Royaume-Uni.

Deux jésuites seront canonisés

Montréal. — La canonisation de deux jésuites, Bernardin Realino, célèbre prédicateur italien qui vécut de 1530 à 1616, et Jean de Britto, missionnaire portugais, martyrisé aux Indes (1647-1693) aura lieu le 22 septembre prochain au cours de la Congrégation générale de la Compagnie de Jésus. Cette double canonisation portera à vingt-six le nombre de ses membres que la compagnie a vu élever sur les autels durant les quatre siècles de son existence. Les deux premiers furent Ignace de Loyola, son fondateur, et François-Xavier, le grand apôtre des Indes, le dernier, André Bobola, canonisé en 1938 et que la Pologne vénère comme son protecteur national. On remarque dans cette troupe d'élite, les trois patrons de la jeunesse: saint Louis de Gonzague, saint Stanislas de Kostka et saint Jean Berchmans; deux docteurs de l'Eglise: saint Pierre Canisius, patron des écrivains, et saint Robert Bellarmin, que Benoît XV a appelé "le marteau de l'hérésie" pour ses luttes contre l'erreur; et nos huit martyrs canadiens: les saints Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Isaac Jogues, Charles Garnier, Antoine Daniel, Noël Chabanel, René Goupil, Jean de Lalande.

La vente de la péniciline

Ottawa. — La péniciline ne sera vendue au public que sur prescription du médecin, afin de protéger la santé des gens qui pourraient utiliser cette drogue puissante sans les connaissances ou les précautions nécessaires.

Tel est le but principal du bill que le ministre de la santé, l'hon. Brooke Claxton, a fait adopter, aux Communes. Ce bill amendera la loi des vivres et des drogues.

M. Claxton a expliqué que l'usage de la péniciline peut être nocif quand on ne possède pas les connaissances nécessaires, surtout quand la population croit que la péniciline est un remède à tous les maux.

Par voie du nord

Los Angeles. — Le général Henry Arnold, chef, durant la guerre, de l'aviation américaine, croit que toute attaque future contre les Etats-Unis "viendra de par delà les régions polaires et non pas par voie maritime".

Visite prochaine de Montgomery

Ottawa. — Le feld-maréchal Montgomery arrivera au Canada le 24 août prochain. Il débarquera à Halifax et visitera toutes les provinces canadiennes. En raison de son bref séjour en notre pays, il voyagera généralement par avion. C'est ce qu'a annoncé aux Communes, l'honorable Louis Saint-Laurent premier ministre suppléant. Le programme de la visite du grand chef militaire allié sera annoncé en détails plus tard. Après sa tournée au Canada, le feld-maréchal Montgomery se rendra aux Etats-Unis. Il sera à Washington le 10 septembre.

La persécution sanglante de la religion sous le régime Tito

New-York. — Une dépêche de Bari, Italie, au "New York Times" affirme que le gouvernement yougoslave du maréchal Tito a lancé une campagne de terrorisme contre "la religion sous toutes ses formes", terrorisme qui s'étend à "l'assassinat des prêtres et des religieuses à travers le pays".

La dépêche, écrite par Camille Cianfarra, mande que selon des observateurs arrivés de Belgrade, 230 prêtres ont été assassinés, dont 198 sans procès, du mois d'avril 1944 au 15 mai de cette année.

Cianfarra cite un rapport qui lui fut remis par ces observateurs. Des 198 prêtres tués sans procès, au moins deux "furent torturés avant d'être exécutés, tandis que les cadavres de trois autres furent jetés à la mer après leur exécution."

Dans le rapport cité par Cianfarra, on dit aussi que onze religieuses et dix séminaristes furent fusillés ou "massacrés" et que "plusieurs autres", qui avaient été arrêtés, sont disparus.

Cianfarra mande que le rapport peint en détails la situation de la presse catholique sous le régime du maréchal Tito, la suppression de l'enseignement catholique dans les écoles, le pillage des propriétés religieuses, l'occupation des immeubles appartenant au clergé et les réformes agraires "qui, dans bien des cas, ont laisé le clergé sans moyens de subsistance".

La dépêche donne le nom de 32 prêtres que le rapport mentionne comme ayant été exécutés.

Dans un des cas, selon le rapport des observateurs, un prêtre du nom de Stefan Povoljniak fut traîné de sa maison dans la rue par la police et fusillé là sans procès.

Un autre prêtre eut le même sort. C'est Charles Delija qui fut fusillé sur une place publique.

Cité du Vatican. — Selon une source du Vatican des rapports voulant que plus de 200 prêtres ont été exécutés en Yougoslavie, depuis la fin de la guerre, "ne sont pas exagérés".

Cet informateur commentait une nouvelle parue dans le "New York Times", disant que des voyageurs de Belgrade affirmaient que la campagne anticatholique du premier ministre le maréchal Tito, avait causé la mort de 230 prêtres, 198 sans procès, d'avril 1944 à mai 1946.

Un prélat du Vatican a dit de son côté que d'après les informations qu'il tient, les conditions n'ont pas changé en Yougoslavie, et les persécutions contre l'Eglise se poursuivaient.

Genève, Suisse. — Un rapport émis par des témoins oculaires atteste que des partisans anticatholiques de la populace yougoslave tentent, sans succès, d'empêcher les catholiques de pratiquer librement leur religion.

Le 30 mars dernier, tout un groupe de Salésiens de Marijn Dvor fut forcé d'évacuer l'établissement qu'il occupait. Les Salésiens quittèrent leur monastère pour se rendre à la paroisse voisine, Daruvar, accompagnés de milliers de catholiques qui se joignirent à eux pour protester contre une telle mesure.

Sudbury Ontario. — "Plus de cinq cents prêtres catholiques, et cent-vingt chefs du parti paysan croate ont été mis à mort en Yougoslavie, par le maréchal Tito parce qu'ils se sont opposés aux menées du parti communiste; de plus, vingt-sept chefs du parti paysan sont encore dans les prisons de Belgrade"; ce fait d'histoire fut révélé par le docteur Mladen Guinio Zorkin, représentant personnel de M. Vladko Matchek ancien président de la Yougoslavie, maintenant en exil à Paris.

Le Dr Zorkin qui a parlé à une réunion publique tenue à Sudbury, fut pendant quatre ans capitaine dans l'armée du maréchal Tito. Il commandait quelque 40000 paysans dalmates dans la bataille pour la libération de son pays contre l'envahisseur nazi. Malgré son héroïsme, il dut lui-même quitter son pays devant la persécution générale de Tito contre le parti paysan, en très grande majorité formé de catholiques.

Le Dr Zorkin affirma que le régime de Tito représente une infime minorité, puisqu'à peine un dixième de la population yougoslave le supporte les neuf autres dixièmes étant membre du parti des paysans. Cependant "Tito a la haute main sur toute la nation, par l'entremise de l'armée et de la police, et de l'aide directe de la Russie. Toute résistance est impitoyablement brisée par des exécutions massives".

L'orateur appuya sur le fait que le communisme est l'ennemi commun de toute liberté dans le monde. S'adressant alors directement à ses compatriotes: "Soyez heureux d'avoir été au Canada durant la lutte et n'oubliez pas sa protection et sa liberté; donnez au Canada votre entière loyauté ainsi que votre support. Que Dieu bénisse le Canada."

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue. Edmonton, Alberta

fondé le 1e novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 31 JUILLET 1946

On demande des institutrices

Quelques-unes de nos commissions scolaires sont à la recherche d'institutrices bilingues pour la réouverture des classes au mois de septembre. Il en manque encore plusieurs en certaines régions et les commissaires, malgré d'assez nombreuses démarches, n'ont pu jusqu'ici s'assurer les services de personnes qualifiées pour l'enseignement dans nos écoles.

Nous avons demandé à un commissaire de l'un de nos centres quelle en serait la cause. Il nous a répondu que des institutrices avaient trouvé un emploi moins difficile et, à leurs points de vue, plus avantageux que celui de l'enseignement.

Nous voulons croire que certaines décisions ne sont pas définitives. Il serait vraiment déplorable que les enfants de quelques-unes de nos écoles soient privés du petit peu de français que la loi nous permet. Nous pourrions en dire autant du catéchisme, car il est arrivé déjà que nous avons eu recours à des institutrices étrangères et à notre langue et à notre foi. Le fait ne devrait pas se répéter. Il faut pour cela que toutes nos institutrices, libres encore de tout engagement pour la prochaine année scolaire, entendent l'appel de nos commissaires.

Nous comprenons que l'enseignement est une tâche fatigante, souvent ingrate. Les enfants ne répondent pas toujours au dévouement du maître et il se trouve des parents assez sots pour créer des embarras à ceux qui se consacrent à l'éducation de leurs enfants.

Il y faut aussi une longue préparation en regard de laquelle, estime-t-on, les salaires restent encore insuffisants.

Si on allait mesurer la profession d'instituteur ou d'institutrice uniquement aux avantages pécuniaires qu'elle rapporte, on n'y comprendrait rien.

L'enseignement est un véritable apostolat qu'il faut juger d'abord aux fruits qu'il peut produire dans les jeunes âmes. Quoi de plus grand, en effet, que de former celles-ci à la vérité et aux bonnes moeurs? Ce travail de formation dépasse, par ses conséquences, tous les avantages matériels qu'on peut d'ailleurs, et avec justice, en attendre. Il a des prolongements dans tous les domaines de la vie. D'autre part, il exige chez le maître le développement intérieur et la mise en exercice des plus hautes vertus. C'est par là qu'il est vraiment digne des grandes âmes.

L'apostolat de l'enseignement n'a pas cessé, croyons-nous, d'attirer nos institutrices.

S. P.

Des paroles à la réalité

La conférence de Paris vient de s'ouvrir. Des délégués de presque tous les coins du monde y discuteront les conditions de la paix avec l'Italie et les pays qu'on a appelés les satellites de l'Axe: la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande. Les traités de paix avec l'Allemagne et le Japon seront étudiés plus tard.

Bien qu'elle ait un caractère restreint, la conférence de Paris n'en reste pas moins d'une très grande importance pour l'avenir de la paix en Europe. Les solutions qu'elle apportera aux problèmes des limites territoriales, de la migration de certains groupes ethniques, des réparations pour dommages de guerre, peuvent constituer de bonnes garanties pour l'avenir; elles peuvent aussi devenir des sources de malaise et d'agitation, comme cela est arrivé après le traité de Versailles qui refaisait la carte de l'Europe. L'ordre européen ne nous laisse pas indifférents. Nous savons par de coûteuses expériences qu'un jour ou l'autre, même contre nos goûts et notre voolnté, il aura des répercussions sur notre vie nationale.

Nous pourrions donc à bon droit nous demander quelle sera l'attitude de notre délégation à la conférence de Paris.

Dans un discours à la Chambre des Communes, quelque temps avant son départ pour l'Europe, le premier ministre a déclaré: "Dans les circonstances, l'intérêt et le devoir du Canada lui commandent d'abord, à mon sens, de prêter son concours aux Etats plus directement en cause afin de mettre en oeuvre les solutions justes et durables qu'il aura approuvées. Dans l'intérêt national, nous veillerons à ce que les traités de paix, dans la mesure du possible, reposent sur des principes généraux et stables de justice et d'équité."

Voilà de belles et louables paroles.

Il reste à savoir comment M. King pourra y donner suite.

Les grandes lignes des traités de paix qui seront débattus à Paris, ont déjà été fixées par les ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances: les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et la Russie. Il est peu probable que les délégués des autres pays à la conférence soient en état d'y apporter des changements notables. Les grandes puissances ne permettront pas qu'on remette en discussion, si ce n'est peut-être en apparence, des accords qui leur ont déjà coûté tant de difficultés. La Russie, entourée, cette fois, de ses satellites, y reprendrait son opposition intransigeante. Quel qu'en soit le degré de justice et de sagesse, les puissancs secondaires devront approuver les décisions déjà prises par le Conseil des quatre.

Nous ne voyons pas comment M. King parviendrait à les faire reviser. Il pourrait peut-être se prévaloir de l'importante contribution du Canada à la défaite de l'Axe; mais cela ne compte plus guère; c'est chose du passé.

On n'imagine pas, non plus, notre premier ministre imposant ses idées aux Etats-Unis ou à l'Angleterre; encore moins à la Russie.

Aussi, quand M. King affirme qu'il veillera à ce que les traités de paix reposent sur des principes de justice et d'équité, il prononce de belles paroles, sans plus. Son rôle sera infiniment plus modeste. Il devra se contenter d'apposer sa signature du Canada en bas des traités de paix, après celles des grandes puissances, et même peut-être après celles du Mexique, de l'Australie et d'autres pays encore qu'on a préférés au nôtre à l'élection du Conseil des Nations-Unies.

On nous a dit cent fois, durant la guerre, que nous étions les sauveurs de la civilisation. Pris de vanité, nous avons tout sacrifié. Depuis la fin des hostilités, notre rôle a considérablement diminué. . . en attendant la prochaine guerre.

S. P.

En lisant les journaux

Vrai remède contre l'exode rural

LA PRESS. — De tous les moyens suggérés pour retenir à la terre la jeunesse agricole, l'enseignement scientifique est incontestablement l'un des plus rcommandables et des plus efficaces. Bien des causes contribuent à la désertion rurale, mais il n'y en a pas de pire ni de plus néfaste que l'ignorance: ignorance d'abord des avantages exceptionnels que tout bon cultivateur peut obtenir de sa ferme judicieusement exploitée, ignorance ensuite des vicissitudes de l'existence qui sont généralement le lot des ruraux essaimant dans les villes où l'embauchage aléatoire, interrompu souvent, est presque toujours plus asservissant et pénible que le travail ordinaire à la campagne. On dit, non sans raison, que le cultivateur est maître et roi dans son domaine. On ne saurait en dire autant du mercenaire employé à des tâches ardues sous l'oeil de contremaîtres sévères et inflexibles, d'ailleurs liés eux-mêmes par des consignes intransigeantes. Combien différente est la condition du journalier citadin de celle de l'ouvrier agricole! Les gages sont plus élevés il est vrai dans les entreprises urbaines, mais beaucoup plus vite absorbés à la ville qu'à la campagne. Aussi, du point de vue économique, hygiénique à la fois, la vie rurale a-t-elle de meilleures sécurités que celles de la vie urbaine.

Jeu de dupes?

LE DEVOIR. — En marge du projet de l'assurance-santé, la "Canadian Medical Association" fait observer que c'est une illusion de parler d'hospitalisation gratuite, et qu'en définitive, le patient aura payé aussi cher que s'il était muni d'une assurance ordinaire.

L'"Ottawa Journal" ajoute à ce sujet de judicieuses réflexions:

"Aucun gouvernement ne donne rien à qui que ce soit, pas même des conseils, parce que chaque forme de service gouvernemental coûte de l'argent et que le peuple en paie la façon au moyen des taxes, y compris les personnes mêmes qui pensent obtenir quelque chose pour rien. Quand tout gouvernement offre quelque chose de "gratuit" à la population, cela signifie simplement qu'il prend de l'argent des poches de Pierre pour le donner à Jacques, et qu'il en déduit d'ailleurs les frais d'administration. Le gouvernement agit simplement comme un agent de redistribution de la richesse publique.

"Quand un gouvernement est généreux, c'est nécessairement avec l'argent du peuple, qu'il lui a pris sous forme de taxes. . ."

Sans doute tout gouvernement est obligé, avec le régime moderne, d'assumer d'assez lourdes obligations. Mais lorsque dans les campagnes électorales les candidats promettent mer et monde aux électeurs, ceux-ci devraient se rappeler que tous ces cadeaux, ce sont eux qui les paieront, directemnt ou indirectement, soit en taxes, soit en hausse dans le prix des marchandises, etc.

Attention au mensonge!

LE DROIT. — Les communistes continuent de recourir à la politique de la main tendue, mais ils la pratique à leur façon. Un des chefs communistes des Etats-Unis engageait dernièrement ses partisans à pénétrer la masse des travailleurs catholiques américains, afin de détacher ces travailleurs de leurs chefs spirituels. Il faut les persuader, dit-il, que le conflit n'est pas, comme le déclare le Vatican, entre le communisme et le catholicisme, mais entre la démocratie, où communistes et catholiques se rencontrent, et les éléments réactionnaires, qui peuvent être dans l'Eglise ou en dehors. Les travailleurs catholiques sont avertis: les communistes veulent les attirer à eux pour mieux les détacher de ceux qui ont la mission de les guider dans la voie du bien, de la vérité et du Salut, et en faire des agents de haine, de discorde et de destruction.

C'est à l'école que se forme l'âme d'un peuple. —Mgr P.-E. Roy

* * *

Celui qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde —Leibnitz

Hommage à Thomas Chapais

Sénateur, ministre, historien et bon paroissien

Sénateur, conseiller législatif, orateur et écrivain de grande renommée, Sir Thomas Chapais n'est plus. Malgré tant d'occupations diverses et de travaux, il était resté toute sa vie un "bon paroissien". C'est cette qualité que Son Em. le cardinal Villeneuve se plaisait à reconnaitre, le 1er décembre dernier, en remettant à Sir Thomas la médaille d'or du Mérite diocésain. A cette occasion, l'archevêque de Québec prononçait une allocution qui restera l'un des plus beaux hommages à la mémoire du grand disparu. En voici le texte:

Ce n'est pas parce que Sir Thomas est sénateur, conseiller législatif, ministre, commandeur, et le reste, que la médaille d'or du Mérite diocésain lui est présentement adjugée. C'est parce qu'avant tout cela, et malgré tout cela, il est bon paroissien.

Vous me permettrez de le déclarer, sir Thomas, lorsque faisant la visite pastorale, à Saint-Denis de Kamouraska, il y a quelques années, je vous ai vu dès le matin et toute la journée suivre fidèlement les exercices publics, c'est alors que j'ai songé à vous honorer quelque jour de notre Médaille d'or. Lorsque je vous ai vu vous astreindre à écouter une prédication que d'autres que vous auraient volontiers jugé ne pas vous convenir; c'est quand on m'a dit que vous en agissiez ainsi, avec une attention d'écolier, à l'égard du moindre jeune prêtre qui vint monter en chaire; c'est quand je vous ai entendu parler vous-même, avec quel enthousiaste attachement! de votre église paroissiale, c'est quand j'ai su l'exemple que vous y donnez depuis près d'un siècle, j'ai considéré que ce n'est tout de même pas banal d'avoir gravi, comme vous, à peu près toute la hiérarchie des honneurs de ce monde, et d'être resté quand même si croyant, si chrétien, si humble et si bon paroissien dans l'Eglise de Dieu.

Au reste, pendant vos séjours à Québec, je vous ai observé moi-même souvent à votre banc, tenant en main un petit livre sans prétention que vous devez connaître sûrement par coeur; portant à la Chandeleur votre cierge, au Dimanche des Rameaux un petit rameau modeste et canadien, jamais une palme prétentieuse venue des pays étrangers!

Et puis, vous êtes comme le chevalier défenseur du caractère chrétien de notre histoire, soit à l'inauguration du monument de Monseigneur de Laval, en 1908, soit déjà à l'inauguration du monument du Père Massé, à Sillery en 1880, soit au tricentenaire de l'arrivée des Jésuites en 1925, ou bien encore, au Congrès de la langue française en 1912. Et quel respect pour l'autorité ecclésiastique, très spécialement pour les évêques. Lisons l'éloge de Mgr Paul-Eugène Roy, prononcé le 17 juin 1826. Monseigneur Paul-Eugène Roy, dont vous aviez été le compagnon d'armes en tant de circonstances et pour tant d'oeuvres, mais tout spécialement dans les croisades de tempérance. Vos discours, "La Croix de Tempérance" (1910), à Québec, "L'abbé Edmond Quartier" (1925), à Saint-Denis, et toutes vos allocutions à de multiples journées de tempérance tenues en divers endroits du diocèse, voilà autant de témoignages.

Sir Thomas, l'Eglise de Québec vous considère comme l'un de ses meilleurs fils, son paroissien par excellence, et je suis heureux en son nom de vous remettre la Médaille d'or du Mérite diocésain. Ce n'est qu'un symbole de celle que vous remettront les anges, quand vous serez vieux, ce qui va prendre du temps encore, et qu'on entendra le Seigneur vous dire: "Intra in gaudium Domini", entrez dans la joie du Seigneur, bon et fidèle paroissien".

Et puis le Jeudi Saint, et puis le Vendredi Saint, et puis le Samedi Saint, et puis le Dimanche de Pâques, etc. C'est le paroissien que je veux signaler en vous.

Un paroissien qui prie, qui se comfesse, et s'approche de la Table sainte, qui vient aux retraites; un paroissien qui fait partie des vieilles Congrégations, un paroissien modèle, un paroissien qui est un exemple, et qui rayonne ainsi du plus bel apostolat.

Du coup, il faut le dire, vous êtes bon paroissien et modèle partout. Votre foi et votre piété paroissiale jaillissent d'elles-mêmes partout, sans pose; et parce que vous croyez, vous parlez en croyant; parce que vous aimez, votre langage est chaud de conviction et d'amour de Dieu, quand vous parlez.

Je me souviens, excusez-moi de cette nouvelle indiscrétion, d'une question qui embarassa fort un jour votre ingénuité. Le dévoué Directeur de la Propagation de la Foi, dont vous étiez l'un des collaborateurs officiels, venait de mourir. On faisait à la réunion du Conseil son éloge. — Ah! oui, disiez-vous, tous les soirs, entre cinq et six heures, on le voyait à la basilique faire son heure d'adoration. — Mais dites donc, sir Thomas, fis-je en vous interrompant, comemnt le savez-vous? — Pris au filet, vous vous hâtiez de changer le cours de la conversation.

La Providence vous accorda de transporter sur les théâtres les plus élargis le talent oratoire qui vous est propre, et vous avez saisi toutes les occasions de le mettre au service de notre religion. C'était, par exemple, un vibrante pièce d'éloquence au Congrès Eucharistique de Montréal, en 1910; puis, au Congrès Marial de Québec, de 1929, et à celui de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1931, de remarquables discours sur la Vierge Marie; puis aux Semaines sociales, à Montréal, 1920, sur "le rôle social de l'Eglise", et à Québec, 1927, sur "Papauté et l'Ordre international".

Quand il s'agit de défendre l'enseignement, le droit ou la discipline catholique, on vous entendra prononcer trois discours contre le divorce, un discours au Conseil législatif relatif à "l'impôt sur les biens des Religieux", un discours contre la crémation, ou bien une étude relative au Serment du Roi par rapport aux catholiques. Au Conseil législatif ou au Conseil de l'Instruction publique, votre voix retentit chaque fois qu'on menace de toucher à notre système d'éducation catholique. Enfin, on sait votre attachement à nos collèges classiques, surtout, on n'en sera pas surpris, à votre collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Conseils d'hygiène

Le climat et la santé

Les autorités de l'hygiène disent qu'un climat changeant est en réalité le meilleur pour la production de l'énergie physique et mentale. Un représentant du ministère de la Santé antionale et du Bien-être social déclare que "toute personne pouvant s'exposer joyeusement à tous les changements de la température est plus apte à faire face aux épreuves de la vie moderne que la personne trop protégée. Nos corps comme nos esprits peuvent s'adapter et devraient pouvoir lutter contre les intempéries aussi bien que contre les circonstances adverses."

* * *

Bains de bébés

La division de l'hygiène maternelle et infantile du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social rappelle aux mères la nécessité du bain quotidien pour les bébés. Et affirmant aux parents qu'il existe de bonnes et mauvaises méthodes de donner au bébé ses ablutions quotidiennes, le ministère prie instamment les mères d'apprendre la méthode sûre et satisfaisante, en se rendant à une clinique infantile, en consultant une infirmière de l'hygiène publique ou une infirmière-visiteurse du Victorian Order of Nurses.

* * *

Attention aux épingles!

Déplorant la fréquence des accidents domestiques, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa, publie un avertissement aux parents pour leur conseiller de se surveiller et de ne laisser trainer aucun objet pointu ou coupant. Assurez-vous que les épingles, ciseaux, couteaux, lames de rasoir et autres objets dangereux soient tenus hors de la porté des enfants. Même pendant qu'elle baigne ou change son bébé, la mère est priée de fermer toutes les épingles de sûreté et de ne pas les laisser à un endroit où l'enfant pourrait les prendre

Le Saint Evangile

Le 8e dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples cette parabole: Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien. Il le fit venir et lui dit: Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moi compte de votre administration; car je ne veux plus désormais que vous gouverniez mon bien. Alors l'économe dit en lui-même: Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien? Je ne puis cultiver la terre, et j'aurais honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, quand on m'aura privé de mon emploi, je trouve des gens qui me reçoivent chez eux. Il fit donc venir l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître, et dit au premier: Que devez-vous à mon maître? — Cent barils d'huile, répondit celui-ci. L'économe lui dit: Tenez, voilà votre obligation, asseyez-vous vite, et faites-en une de cinquante. Il dit ensuite à un autre: Et vous, que devez-vous? Celui-ci lui répondit: Cent mesures de froment. — Tenez, lui dit-il, voilà votre billet, faites-en un de quatre-vingts. Le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi en homme intelligent: car les enfants du siècle sont plus habiles dans la conduite de leurs affaires que les enfants de lumière. Et moi, ajouta Jésus, je vous dis aussi: Employez les richesses d'iniquité à vous gagner des amis, afin que, quand vous viendrez à mourir, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

REFLEXIONS

Comme ce maître à l'égard de son économe Dieu vous a confié des richesses dont vous aurez à rendre compte. Peut-être sont-elles entre vos mains des richesses d'iniquité. Car quel usage en faites-vous? Ne les employez-vous point au péché, au luxe, à la débauche? Comment les avez-vous acquises? N'est-ce point par l'injustice, par la dureté, ou au moins avec un empressement excessif et au détriment du service de Dieu et des affaires de votre âme? Dans quelle disposition les possédez-vous? Ne les regardez-vous point comme les seuls vrais biens? N'y mettez-vous point votre amour et toute votre espérance? Ne les refusez-vous point aux besoins du prochain? Ah! employez-les à vous gagner des amis, avant que la mort vous les enlève. Ces amis, ce sont les pauvres, que vous sauverez du péché en soulageant leur misère; ce sont les âmes du purgatoire, que vous délivrerez par vos prières et vos aumônes; ce sont les Saints du ciel, que vous honorerez en ornant leurs temples et leurs autels. Durant votre vie, ils vous obtiendront des grâces de conversion ou de ferveur; à l'heure de votre mort, ils vous défendront au tribunal de Dieu, et par leur entremise vous serez reçu dans le palais du grand Roi, dans ces heureuses demeures où vous jouirez éternellement du trésor de bonnes oeuvres que vous aurez amassé.

Horace vous parle. . .

Onze heures du soir. . .

La nuit ramène le silence. . .

La journée a été lourde. . . lourde!. . .

La paroisse — 50,000 habitants — le quartier de Saint-Odile, les détresses des nouveaux pauvres, plus de cent lettres en retard, presque toutes demandent quelque chose. . .

Tant pis! Il faut aller dormir.

Mais "dormir", cela, aussi, est un problème.

Si je me couche, la tête encore toute bourdonnante des énervements de la journée, le sommeil ne viendra pas. Les unes après les autres, j'entendrai, impitoyables, sonner les heures, pour m'endormir au moment de me lever.

Et, si j'ouvre ma bibliothèque. . .

Si, au hasard, je prends un livre, c'est danger. . . Je ne me couche plus!

* * *

Ce fut l'histoire d'hier.

J'ai étendu la main. . . J'ai pris un livre. . ., un tout petit livre, aimablement relié, dédicacé, cadeau d'un vieil ami: Veteri vetus amicus amico.

C'étaient les "Odes" d'Horace.

Et je l'ai ouvert, ce livre, pour m'endormir sur de la Beauté.

On a fait de bonnes études, jadis. On a appris les racines grecques, joué "Antigone" en grec, et je sais encore par coeur telle belle page de mon Virgile, l'ami si cher d'Horace.

Je me suis donc laissé bercer au charme de la poésie antique. . . Je suis entré dans le bois sacré, à l'heure où "l'ombre des grandes montagnes s'allonge sur le chemin désert, bordé de pins, parfumé de mauves, d'aches et de myrtes".

* * *

Et voici que, d'ode en ode, et sans le chercher, je trouve dans ce poète, si léger, si dispersé, toute une continuité d'affirmation des grandes vérités, sans le respect desquelles les peuples, fatalement, vont aux abîmes.

Il me semblait que, en cette nuit, j'entendais l'écho de voix lointaines, venant, du fond des millénaires, annoncer, contreforter les paroles du Christ et celles de l'apôtre Paul.

* * *

Je prends, par exemple, l'Ode aux Romains, la sixième du livre troisième, et j'ai médité ces paroles:

". . . Les fautes de tes ancêtres retomberont sur ta tête innocente, ô Romain! tant que tu n'auras pas rétabli les temples des dieux, qui s'écroulent en ruines, et leurs images qu'a souillées la fumée. . .

. . . C'est en sachant t'humilier sous les dieux que tu commanderas au monde. Commence par eux. Attends tout d'eux. . .

. . . Des générations, fécondes en désordre, ont, d'abord, profané le mariage, les races, les familles. De cette source ont découlé les fléaux qui ont envahi la patrie et le peuple tout entier.

. . . Aux danses lascives de l'Ionie. . . aux arts les plus corrupteurs se forme, avec joie, la jeune fille, laquelle ose encore penser au mariage! Rêvant déjà de coupables amours, elle ne reculera pas, au foyer même de son mari, de rechercher celui qui, demain, le supplantera. . .

. . . Ah! elle n'était pas née avec de telles moeurs, la jeunesse qui vainquit le terrible Annibal. C'était alors la mâle postérité de rustiques soldats, qui, sous la discipline de mères rigides, avait appris à retourner la terre avec le hoyau des Sabins. . .

. . . Nos pères ont eu ainsi des fils qui ne les valaient pas, et d'où va sortir une postérité plus méchante encore. . ."

* * *

Minuit sonne. . .

Et je feuillette toujours ce poète de la décadence, qui, en des vers magnifiques et désolés, décrit ses motifs d'inquiétude à ses contemporains: la religion abandonnée. . . la famille s'effondrant. . . le refus des enfants malgré les lois somptuaires. . . la patrie se diluant au contact des barbares, qui ne l'embrassent que pour l'étouffer. . .

Et je pensais ceci, en refermant le petit livre antique: quand, nous autres, prêtres du Christ, nous ne cessons de répéter ces vérités, qui sont les vérités éternelles, sans lesquelles rien ne peut tenir debout, on nous répond: "Vous dites cela parce que vous êtes des curés. . . des gens d'autrefois. C'est votre métier de tenir pareil langage. Mais nous, les évolués. . . Nous, les bâtisseurs de l'avenir, nous balançons tous les fossiles pour construire de toutes pièces, le monde nouveau. . ."

Le mond enouveau? . . . Et sans même la pierre da'ngle. . . Pauvres petits! . . .

* * *

C'est pourquoi, avant de me coucher, il m'a paru intéressant de citer ce vieil Horace, laïque, boulevardier, pas plus bête qu'un autre. . .

. . . Intéressant de le faire parler à des gens qui le croiront peut-être, puisqu'il est un des leurs, et qu'il ne fut jamais curé.

Pierre L'Ermite

(La "Croix", Paris)

Los Angeles

Une quantité des champions nageurs et plongeurs des deux sexes sont ici pour un concours et un carnaval d'eau. Les techniciens d'Hollywood sont à transformer leur étang en un arc-en-ciel de couleurs pour les soirées. Ca durera deux semaines.

* * *

La mère de l'acteur Mickey Rooney est bien malade à l'hôpital St-Jean. Mickey, au studio M. G. M., en train de tourner son premier film depuis son licenciement de l'armée, a dû s'absenter du studio.

* * *

Il y a du trouble à l'ex-Hollywood Canteen. Une organisation de 45 groupes du monde cinématographique s'était bâti une grande cabane où les personnalités de toutes sortes se rendaient divertir les gens du service de guerre. C'était, sans aucune comparaison, la plus distinguée et renommée cantine du monde. La guerre finie, on ferma. Mais la cabane resta. Un groupe installe un club de nuit et y pose l'inscription: "Formerly Hollywood Canteen", avec "formerly" écrit beaucoup trop petit. Puis les anciens de la cantine n'aiment pas tout à fait la manière de ce club de nuit. L'affaire ira en cour supérieure. Les anciens n'aimeraient pas voir la grande renommée de la cantine se faire ternir.

* * *

Los Angeles aura son téléphone dans les autos. On déservira un rayon de 30 milles. Cette première expérience commencera aux voitures de secours. Si ça va, on l'appliquera aux taxis; et puis encore, on en étendra l'usage au public. Après quoi on pourra s'en servir sur la grande route de San-Francisco à San-Diego.

* * *

On est à court de bois et briques. Pas surprenant. En ces quatre derniers mois Los Angeles a donné des permis pour $350,000,000 de constructions avec un autre $57 millions sur la liste d'attente. Tout de même, j'ai attrappé un peintre pour ma petite chambre; il est arrivé ce matin.

* * *

Le directeur de cinéma, John Ford, était à la tête de 165 photographes sur les champs de bataille. Il en perdit 13. Quel monument leur élever! Un amas de pierres entouré de fleurs avec inscription? Pas assez. Il aperçut une petite ferme de 8 acres en vente. Il l'acheta, et voilà que ses 154 autres photographes peuvent y venir vivre et s'y amuser autant qu'ils le désireront. C'est la "Field Photo Farm". Tout y sera confort et divertissement.

* * *

La dernière nouvelle que j'entendis de Mme Bertha Chevigny, c'est qu'elle va mieux, même très bien. Elle a surpris tout le monde et ses docteurs. Sa soeur, Mme Romulus Gadoury, d'Edmonton, est près d'elle. Elle est arrivée jeudi matin, le 11. Mme Gadoury se retire chez la cousine de son père, Mme Geo. Sarrasin, en attendant que Mme Chevigny puisse retourner chez elle; ce qu'elle désire beaucoup et demande chaque jour.

R. Thibaudeau

BROSSEAU

Le 12 juillet, étaient de passage chez Mme Emma Venne, de Brosseau, MM. Athanase Venne, Watt, McFerson, Davis, accompagnés de leurs dames.

* * *

M. et Mme Eddie Werachowsky, d'Edmonton, passèrent une fin de semaine chez leurs parents résidants de la paroisse; Mlle Jessie était avec eux.

* * *

Le 20 juillet M. Noé Théroux, en route pour Warwick, fit halte à Brosseau et à Duvernay chez quelques parents.

* * *

Le jour du "traité", M. et Mme Gervais visitèrent la famille Coutu, de Brosseau.

* * *

Assistaient à la messe paroissiale, M. et Mme Léon Lapierre, du Lac-la-Biche.

* * *

Au milieu de la semaine dernière, M. le curé Connoir, de Fort Kent, accompagné de quelques jeunes gens de sa paroisse, vint saluer le Père Campeau.

De Saint-Paul, M. et Mme Zéphir St-Hilaire passèrent le dimanche du 28 juillet chez leur fils Florian.

* * *

Ces jours derniers, firent un séjour à l'hôpital général de Vegreville à Mme Jos. Alex. Brosseau, deux enfants de M. Ernest Sirois, M. J.-B. Brosseau, Constance Bachelet. A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Le 24 juillet a été baptisé Joseph-François-Roger, fils de M. et Mme Léo Marceau. M. et Mme Pelland, de Bonnyville, furent parrain et marraine par procuration.

* * *

Dans l'après-midi du 16 juillet, la population catholique de Beauvallon recevait avec enthousiasme Son Excellence Mgr J. H. MacDonald. Le sacrement de confirmation fut administré à ceux dont les noms suivent: Raymond, Adèle, Albertine Lessard; Robert, Armand, Thérèse Beaudette; Thérèse, Emilie, Emilia, Rita De la Salle; Anthony Langkow; Irène Bycyk. M. et Mme Bédard tenaient lieu de parrain et de marraine auprès des enfants.

* * *

Que ceux ou celles qui désirent faire des dons pour le pique-nique paroissial qui aura lieu le 4 août, veuillent bien s'adresser à Mme Florian St-Hilaire, présidente du comité des Dames.

Un témoignage à la presse catholique

Le chef de cabinet du ministère des Affaires étrangères de France, P.-L. Falaize, loua "le rôle éminent joué par les chrétiens dans le mouvement de la Résistance de tous les pays" et déclara que le quotidien français catholique "La Croix", dirigé par le R.P. Léon Merklen, qui a réussi à organiser sous l'occupation nazie un système de 'clandestinité ouverte'", est un exemple qui "honore non seulement la presse française, mais la presse d'inspiration chrétienne du monde entier".

CLYDE

Le dimanche 21 juillet, une très belle cérémonie s'est déroulée en notre église Saint-Patrice, lorsque notre bien-aimé archevêque est venu administrer le sacrement de confirmation à une vingtaine d'enfants venant de Clyde et de Nestow.

Plusieurs prêtres étaient au sanctuaire, entr'autres nos bons voisins, MM. les curés Rooney, de Westlock, et Thérien, de Vimy. Les cérémonies se terminèrent par le chant du Salut. C'était beau de voir l'église toute remplie.

* * *

Mme Oswald Chevalier a de la grande visite de la Saskatchewan, ses père et mère ainsi que d'autres parents.

Mme A. Devin est en promenade de notre côté, faisant visite à Mme Paul Devin et à Mme Ashton. Nous sommes heureux de la revoir dans nos parages où elle a habité si longtemps.

Mlle Ethel Zatyko, qui faisait des études dans l'Ontario, est venue passer les vacances chez ses parents. Elle a fait le voyage en auto avec des amis et a amené sa petite cousine Mary Zatyko, ancienne résidente de Reed Lake.

Jean LAPIN

BEAUMONT

Jeudi dernier, plusieurs se sont rendus en pèlerinage au Lac Sainte-Anne. Vendredi, il y avait en notre église grand'messe recommandée par les Dames de Sainte-Anne en l'honneur de leur sainte patronne. La réception qui devait avoir lieu dimanche dernier a été remise au 4 août.

* * *

M. David Magnan nous est revenu d'un beau voyage dans l'Est un peu fatigué, mais encore solide et capable de marcher malgré ses 85 ans. Il a fait le voyage seul. Il a rencontré là-bas l'un de ses frères à Plessisville et un autre dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Il a pu visiter aussi une foule d'autres parents. Durant son séjour il n'a pas manqué de se rendre au grand pèlerinage canadien et mondial de Sainte-Anne de Beaupré. M. Magnan a passé environ un mois en voyage. Il est content de se trouver de nouveau parmi les siens. Aussitôt après son retour, il a repris sa bonne habitude de se rendre à l'église chaque matin pour y entendre la messe. C'est pour lui une promenade de deux milles, à pied aller et retour, et à jeun. On lui souhaite de rester encore longtemps aussi vigoureux.

* * *

M. Lionel Hansfield nous est revenu de La Corey où il avait passé une couple d'années. Nous sommes contents de revoir cet ancien de la paroisse de nouveau parmi nous avec sa nombreuse famille.

* * *

MM. Léon Lavigne et Donat Maillot ont fait un beau voyage au Stampede de Calgary, à Banff et Jasper. On comprend qu'ils sont enchantés des beaux paysages qu'ils ont vus.

* * *

Quelques parents de M. le curé sont venus de l'Est en auto et ils étaient en visite au presbytère dernièrement. Ils sont allés aussi à Bonnyville. Ils sont maintenant prêts au retour. Ils ont bien goûté notre milieu et nos paroisses. C'est dommage qu'ils ne soient plus tout à fait jeunes. Peut-être viendraient-ils demeurer avec nous et renforcir nos rangs.

* * *

M. et Mme Jos. Raiche, de Californie, sont en visite chez M. Pierre Bérubé.

Mme Messieur, autrefois Mme Gagnon, de passage ici, est partie pour Falher avec son fils et sa famille, M. et Mme Ludger Gagnon, tous de Maillardville. Du même endroit, M. Paul Fouquette en visite chez M. Joseph Desaulniers.

* * *

Les foins sont presque finis et se sont faits dans de bonnes conditions. Le grain est bien beau. Si la température favorable continue la récolte sera abondante; ce qui compensera un peu pour l'an dernier. Il y avait juste un an hier qu'une grosse grêle causait de grands dommages dans la paroisse. Demandons d'en être préservés cette année.

* * *

Mme Champeau est partie visiter ses enfants à Minneapolis, Minn. Des nouvelles arrivent nous disant leur joie de la revoir. Depuis quelques années, elle était restée ici avec sa vieille mère, Mme Lavanture qui se porte très bien malgré ses 88 ans, et Mme H. Rivard, qui est âgée de 84 ans. Ces deux vieilles dames restent seules en l'absence de Mme Champeau; elles font leur ouvrage et elles ont même planté des fleurs. Elles comptent parmi les pionnières de la paroisse.

Un sacrifice et un appel en faveur des vocations religieuses et sacerdotales

La paroisse de Sainte-Lina se prépare à rappeler le souvenir de l'un de ses anciens curés, qui est mort dans la fleur de l'âge en offrant sa vie pour l'oeuvre des vocations. Un article, extrait de l'album du collège des Jésuites, 1931, nous dira ce que fut le jeune pasteur de Sainte-Lina. Il est intitulé: Qui le remplacera?

Le lundi matin, à 2 heures, 20 septembre 1926, monsieur l'abbé Coulombe, curé de Sainte-Lina, mourait à l'hôpital général d'Edmonton. Il donnait à Dieu ses vingt-cinq ans, ses deux années de sacerdoce et une année de vie pastorale, pour que les vocations religieuses et sacerdotales soient plus nombreuses dans la province de l'Alberta.

Emile Coulombe est né à Legal, le 15 septembre 1901; à 12 ans il entre au petit séminaire de Saint-Albert et continue ses études au juniorat des Pères Oblats. En 1919, il fait sa philosophie et théologie à Edmonton, au scolasticat de l'Immaculée-Conception; il est ordonné prêtre le 30 novembre 1924, devient en juin 1925 vicaire à la cathédrale Saint-Joseph, puis, quelques mois plus tard, curé de Sainte-Lina. C'est en septembre 1926, qu'une cause plutôt insignifiante amène la maladie; elle est aggravée par une longue course apostolique; monsieur le curé Coulombe dut partir pour l'hôpital général d'Edmonton où il mourut après 10 jours de souffrances.

La mort de monsieur l'abbé Coulombe en frappa plusieurs en plein coeur: son père et sa mère; ses parents de Legal et des environs; ses amis, et ils étaient nombreux, puisqu'on ne pouvait le connaître sans l'aimer; les paroissiens de Sainte-Lina et une partie très considérable des Canadiens français de l'Alberta.

Ses funérailles, racontées dans les journaux du temps, laissent entrevoir la plus profonde popularité. On transporta le corps d'Edmonton à Sainte-Lina. Ce fut partout la vénération commune autour des reliques d'un ami de Dieu. Saint-Paul lui donna l'hospitalité en la nuit du 21 septembre. Au matin du 22 Libera d'adieu puis départ du plus impressionnant des cortèges. A Saint-Vincent arrêt à l'église et prières funèbres; monsieur le curé, plusieurs paroissiens et les enfants d'école voulaient revoir le jeune pasteur de la paroisse voisine.

La paroisse de Sainte-Lina est en deuil; on s'agenouille dans la neige pour se signer religieusement au dernier passage de monsieur le curé; l'église se remplit pour la veillée auprès du corps et, aux heures de la nuit, la cloche sonne les glas. Dès l'aurore, les messes se succèdent pour celui qui a célébré quelques jours auparavant sa dernière messe, et au matin, parents et paroissiens communient avec les hosties qu'il a consacrées. Au dessus de l'autel, on pouvait lire ce texte émouvant: "Au ciel, j'apporte auprès de Dieu votre souvenir". Dans son oraison funèbre Mgr Pilon y fait allusion; c'en est trop pour des cours longtemps comprimés et les larmes coulent. Au cimetière, un mouvement spontané se produit on veut baiser la tombe et lui faire toucher des chapelets. . . Monsieur le curé Coulombe repose maintenant au pied de la grande Croix du cimetière dans la paroisse de son premier dévouement pastoral.

Comment expliquer cette emprise considérable de monsieur l'abbé Coulombe? C'était un prêtre du bon Dieu, avec ce que donnent la jeunesse, l'esprit de décision et l'élan apostolique. La page de ses relations avec les jeunes et les enfants est des plus séduisantes. Il les aimait; il voulait les sauver tous et en voir plusieurs devenir prêtres ou religieux. Il a tout fait pour susciter les vocations; il s'est offert lui-même en suprême testament et, au ciel, il garde sûrement les mêmes préoccupations. . . Mais les oeuvres fécondes qu'il aurait accomplies ici-bas qui les accomplira? . . . Mais ce zélé pasteur des âmes qui le remplacera? . . .

Thomas Mignault, s.j.

Annuaire du Canada 1945

Une source de renseignements incomparable

"Annuaire du Canada 1945" édition reliée toile, est dès maintenant en vente chez l'Imprimeur du Roi à Ottawa, au prix de $2.00 l'exemplaire.

Par faveur spéciale, un nombre limité d'exemplaires brochés sont mis à la disposition des ministres du culte, des étudiants, et des professeurs et instituteurs, au prix de $1.00 chacun. Ces exemplaires sont en vente chez le Statisticien du Dominion, Bureau Fédéral de la Statistique, à Ottawa.

Les remises doivent être faites par mandat-poste, bon de poste ou chèque visé, payable au Receveur général du Canada.

Le nombre d'exemplaires étant limité, on est prié de faire sa demande, par écrit, sans tarder.

Saine pratique

Il est de saine politique, dans l'industrie forestière, de couper les arbres qui sont parvenus à maturité. D'abord, ces arbres ne grossissent plus beaucoup et puis, ensuite, ils sont plus sensibles aux infections, qui diminuent la valeur du bois.

BONNYVILLE

Dimanche nous avions le plaisir et l'honneur d'entendre le R.P. D.-A. Gobeil o.m.i., chanter la grand'messe et nous donner une instruction très édifiante.

Plusieurs se demanderont peut-être qui, au juste, est ce bon Père Gobeil. Eh bien! c'est un ami et un pilier de toujours pour tout ce qui est français et catholique. Huit ans de service à La Survivance, dont trois comme rédacteur, en diront très long. Il a aussi collaboré au "Patriote". Il fut l'un des plus populaires propagandistes de notre journal. Ce que nos gens savent moins, et qui mérite d'être souligné ici, c'est que le Père Gobeil fut l'initiateur du mouvement pour la radio française dans l'ouest. Il fonda une petite revue, "Le Radiophile", qui a poussé l'idée depuis plusieurs années. Aujourd'hui que Radio-Saint-Boniface est lancé et jouit d'un beau succès, merci à qui de droit. Le même dévouement fut remarqué chez lui lorsqu'il fut aumônier militaire et capitaine dans la dernière guerre. Aujourd'hui ses services sacerdotaux sont requis dans un champ tout nouveau: la prédication des retraites. Le passé est une garantie de l'avenir.

* * *

Les Dames de Sainte-Anne ont eu aujourd'hui leur assemblée annuelle et leur élection. Le dévouement sans relâche de cette congrégation fut le plus grand bien dans notre paroisse. Mieux placées peut-être que personne, ces bonnes Dames sont le soutien de toutes nos oeuvres. Merci beaucoup à son exécutif et grand merci surtout à la présidente, Mme A.-R. Marcotte.

Il y a peu de changement dans le nouvel exécutif. Présidente: Mme A.-R. Marcotte; première vice-présidente: Mme J.-H. Lirette; deuxième vice-présidente: Mme B.-J. Dessureau; secrétaire-trésorière: Mme Roméo Généreux. Il y a peut-être d'autres nominations, mais elles ne nous ont pas été fournies.

* * *

Les enfants de choeur auront leur pique-nique à la plage Coulombe cette semaine. Quelle joie pour ces chers petits qui se dévouent à leur façon pour chacun de nous! M. le curé Marchand a pris cette manière de les récompenser de leurs services.

* * *

Mme J.-M. Déchêne ainsi que sa fille Lorraine sont en vacances à Moose Lake.

* * *

La famille Phs Durocher part pour des vacances à Lebret, Sask., en visite chez leur fils, le Frère Georges-Etienne Durocher, étudiant en théologie au scolasticat du Sacré-Coeur des Oblats.

* * *

M. René Tessier a commencé la construction d'un entrepot de machines sur la rue Principale.

* * *

La récolte et les jardins demandent de la pluie. Il y a eu des dommages par la gelée à quelques endroits.

Lettres sur la culture des vocations sacerdotales

Archevêché d'Edmonton,
le 25 juillet 1946

Cher Père Bérubé,

Je vous remercie beaucoup pour votre aimable invitation aux offices commémoratifs du 20ème anniversaire de la mort de M. l'abbé Coulombe, dont on se rappelle encore avec affection le caractère sacerdotal et dont on parle avec respect dans votre paroisse, nonobstant la courte durée de son séjour comme pasteur.

Je regrette que de précédents engagements m'empêchent d'être présent. Le fait que vous profitez de cet événement pour promouvoir les vocations sacerdotales et religieuses n'appelle pas un faible encouragement de ma part. Ma plus grande préoccupation durant les 10 dernières années ont été de trouver un nombre suffisant de prêtres pour s'occuper des missions répandues dans le diocèse et des religieuses pour accepter les nombreuses écoles et hôpitaux qui demandent leurs services.

Le Père Coulombe était un prêtre modèle. Que n'aurait-il pas fait pour les vocations par ses prières et par son zèle à les développer parmi la jeunesse confiée à ses soins. Il aimait son divin Maître de manière à ne laisser aucun doute dans l'esprit de ses paroissiens. Parents et enfants avaient vite senti le service qu'il donnait de tout coeur au Christ et plusieurs d'entre eux ont gardé de son passage de plus fortes convictions religieuses.

Il y a tout lieu de croire que ses prières pour les vocations se continuent au ciel devant le trône de Dieu, et avec plus de ferveur pour les vocations dans les rangs de la jeunesse de la seule paroisse qu'il eut jamais, que pour toute autre part du diocèse.

Durant ce temps de prières pour les vocations, il serait bon pour le peuple de Sainte-Lina de rechercher pourquoi, après un si généreux dévouement de leurs prêtres, la paroisse n'a pas donné plus de ses fils et filles au sacerdoce et à la vie religieuse.

Le besoin de prêtres et de soeurs est très urgent dans cette partie du monde, vraiment urgent partout dans le monde à l'heure actuelle. En conséquence le nombre d'appelés par Dieu doit être grand, car nous pouvons compter pour certain qu'Il désire que la moisson soit recueillie et non perdue. Il y a aujourd'hui plus d'opportunité qu'autrefois pour le travail missionnaire chez nous et au dehors également. Il y a un intérêt vital aux choses de la religion parmi le peuple et qui exige des oeuvres diverses adaptées à notre temps.

Espérant que tous les gens de Sainte-Lina deviendront d'ardents apôtres des vocations et seront prêts à tous les sacrifices nécessaires pour les encourager et les cultiver, et priant Dieu de vous bénir tous, je demeure,

Sincèrement dans le Seigneur,

† J. H. MacDonald

Archevêque d'Edmonton

(Traduction)

* * *

Archevêché de Toronto,
le 26 juillet 1946

Mon cher Père Bérubé,

Je suis heureux de recevoir votre lettre du 17 juillet et content d'apprendre que vous célébrez un triduum de prières les 2, 3 et 4 août en rapport avec le vingtième anniversaire de la mort de M. le curé Coulombe.

Comme vous le savez sans doute, j'étais uni intimement avec M. l'abbé Coulombe, aussi bien comme séminariste que comme jeune prêtre. Il a été mon assistant à la cathédrale Saint-Joseph où il fut toujours non seulement prêtre modèle, mais spécialement pieux et enthousiaste dans son travail du saint ministère. Après son départ pour Sainte-Lina, je restai en constantes relations avec lui. Il me nomma son exécuteur testamentaire et j'eus la consolation de l'assister à ses derniers moments. Durant sa maladie, je passai plusieurs heures avec lui. Il donna joyeusement sa vie pour la cause des vocations sacerdotales et religieuses dans le diocèse d'Edmonton.

J'ai un très vif et très bon souvenir de M. l'abbé Coulombe et de mon séjour à Sainte-Lina après sa mort, quand j'y allai pour remplir le devoir d'exécuteur de ses dernières volontés. Je me rappelle aussi l'attachement du bon peuple de Sainte-Lina au pasteur qu'il chérissait.

Veuillez rappeler ces souvenirs à vos bonnes gens et les assurer de mon affection et de ma bénédiction.

Avec ma personnelle considération, je suis religieusement vôtre dans le Christ,

† James C. cardinal McGuigan,
archevêque de Toronto

(Traduction)

* * *

Evêché de Grouard, McLennan, Alta,
le 18 juillet 1946

Cher Monsieur le Curé,

Je viens de recevoir votre invitation à assister au triduum de prières pour les vocations qui aura lieu dans votre paroisse en mémoire du 20ème anniversaire de la mort de M. l'abbé Emile Coulombe.

Je vous suis très reconnaissant de cette invitation, mais je regrette que la retraite annuelle de nos Pères du Vicariat coïncide avec les dates de votre célébration et m'oblige à rester ici en ce moment. Je le regrette, car j'ai gardé le meilleur souvenir de celui dont la mémoire est restée si vivace dans votre paroisse, et j'aurais été si content de le commémorer avec vous tous.

L'abbé Emile Coulombe, avec qui je commençai la philosophie en 1919, fut constamment un séminariste modèle. Il était studieux, très pieux, sociable, et agrémentait la vie commune par sa constante bonne humeur. Je ne fus avec lui qu'une année à Edmonton, ayant dû continuer mes études à Rome. Lorsque je rentrai de Rome en 1926, il avait été nommé curé de Sainte-Lina depuis plusieurs mois, et avait, auprès de ses confrères dans le clergé, la réputation d'un prêtre vraiment saint et très zélé. Malheureusement, vers la fin de septembre, il eut l'accident dont les complications l'amenèrent à l'Hôpital Général pour y mourir dans la fleur de l'âge après deux ou trois jours. Je ne le revis que dans sa tombe à Saint-Joachim où eut lieu le service funèbre avant que le corps ne fût transporté à Sainte-Lina. Une immense foule remplissait l'église Saint-Joachim. A Sainte-Lina les paroissiens auxquels il s'était consacré sans ménagement, étaient inconsolables. On eût dit qu'il était le parent de tous, tellement la douleur était intense et les pleurs généraux. De fait il avait été le père de son peuple. Rarement, si jamais en Alberta, a-t-on été témoin d'une peine aussi sentie. Et pourtant le jeune abbé n'y avait pas été une année entière. C'était là le témoignage le plus éclatant de ses oeuvres et de son dévouement, et le souvenir de ce qu'il fut pour tous est resté vivace.

Je trouve Monsieur le curé, que vous avez été fort bien inspiré de rappeler la mémoire de ce saint prêtre pour l'unir à vos journées de vocations. Puisse-t-il exciter la générosité de nombreux jeunes garçons et filles à marcher sur ses traces au service du divin Maître. Immenses sont les besoins de l'Eglise de l'Ouest et des Missions du monde entier et il importe que les travailleurs dans la vigne du Sauveur veuillent être des prêtres et des religieuses zélés et saints jusqu'à l'héroïsme.

Veuillez croire, Monsieur le curé, à ma gratitude pour votre gracieuse invitation et à mon désir de m'unir de coeur à vos prières et à vos célébrations commémoratives.

Fraternellement en N. S. et M. I.

† Henri Routhier, o.m.i., Evêque de Naissus,
Coadjuteur de Grouard.

M. l'abbé E. Coulombe dont la paroisse de Sainte-Lina rappelle, cette semaine, le zèle pour l'oeuvre des vocations sacerdotales et religieuses, à l'occasion du 20e anniversaire de sa mort.

Les curés de Sainte-Lina

La paroisse Sainte-Hélène de Sainte-Lina fut fondée le 10 septembre 1914, et fut visitée dès 1909 par le Rév. Père Le Clainche, o.m.i. Le premier pasteur fut M. le curé J.-E. Lapointe, du 10 septembre 1914 à décembre 1916; 2ème pasteur: M. le curé J.-B. Leduc, du 13 mai 1917 à juillet 1925; troisième pasteur: M. le curé E. Coulombe, d'août 1925 au 20 septembre 1926; quatrième pasteur: le Rév. Père Lemaire, s.c.j., du 21 novembre 1926 à septembre 1932; cinquième pasteur: M. le curé S. Dion, du 1er octobre 1932 au 20 mai 1934; sixième pasteur: M. le curé R. Bérubé, du 24 mai 1934 et curé actuel de Sainte-Lina.

SAINT-PAUL

L'ouragan de dimanche le 21 a causé des dommages assez considérables aux récoltes et aux jardins. Puis la gelée qui suivit le grand vent, a complètement détruit les patates, les fèves, les tomates et les autres légumes tendres. Heureusement certains jardins ne furent pas atteints du tout. Le dommage aux plantes céréales ne pourra être estimé qu'après la moisson.

Le temps se maintient beau maintenant et l'espoir renait encore dans tous les coeurs.

* * *

Nous avons eu la visite du Rév. Père Gaudet, o.m.i., supérieur du Juniorat Saint-Jean. Il vient en campagne de recrutement pour le collège. Dans l'après-midi du 28, le Rév. Père nous donna une conférence sur un sujet de majeure importance: "L'enseignement de la pureté à nos jeunes". Malheureusement la journée était si belle que le groupe de parents était très restreint. C'est sans doute qu'on n'avait pas réalisé l'importance du sujet, malgré que la situation devient de plus en plus critique, la presse et le cinéma étant de plus en plus licencieux toujours au nom de la liberté. C'est regrettable que l'assistance à cette instructive conférence n'ait pas été plus nombreuse. L'on se demande avec raison si nos gens veulent sincèrement bien vivre ou non.

* * *

Lundi, le 22, avait lieu le mariage d'Emile Leroux et de Tillie Charun. La chorale Roxane rendit quelques beaux cantiques durant la cérémonie.

M. et Mme Roberge, de Maillardville, étaient venus pour le mariage de leur petit-fils et pour renouveler leurs anciennes amitiés de Saint-Paul.

* * *

Dimanche, le 28, le Père Leduc donna le premier programme avec la nouvelle machine cinématographique récemment acquise. Les vues et le son étaient merveilleusement clairs; quoique ce ne soit qu'une machine de 16 millimètres, elle est très effective. Espérons que les paroissiens prendront l'habitude de se rendre à la salle paroissiale tous les dimanches, quand il y aura représentation.

* * *

N'oubliez pas l'exhibition agricole qui aura lieu les 1er et 2 août à Saint-Paul.

FALHER

Un bon groupe des nôtres se rendait récemment en pèlerinage à Girouxville malgré la pluie, le froid et les chemins boueux. Il est à souhaiter que l'influence de notre Lourdes du nord s'étende de plus en plus puisque la dévotion à Marie Immaculée est un des principaux remèdes à nos maux modernes.

* * *

La semaine dernière, nous remarquions parmi nos visiteurs M. l'abbé Normandeau et le R.P. Binet, o.m.i., ancien curé de Falher.

Mercredi, le 24, avait lieu la "Journée des Sports" qui remporta un brillant succès. Une grande foule avait envahi le village. Le club de balle-au-camp de Falher remporta les honneurs du jour en déclassant celui de Peace River par le score de 10 à rien. On remarqua la bonne tenue d'une équipe de nègres venue d'Athabasca.

* * *

Dimanche dernier, à l'occasion de la solennité de la fête de sainte Anne, patronne de notre paroisse, l'Amicale du couvent organisa un pique-nique. Le dévouement des organisateurs fut bien récompensé.

Naissance et développement de la paroisse Sainte-Lina

En 1908, le Père Le Clainche, o.m.i., de Saint-Paul, en visitant les familles catholiques dispersées dans le district vint dire la messe chez les familles métisses, Jean, Rivier, Bateau et Rivard. Plus tard il vint encore dire la messe chez Thomas Bilodeau, nouvel arrivé. Plus tard les prêtres de St-Vincent viennent dire la messe chez Lectandre Mageau. Au mois d'août 1914, Mgr Legal délimitait la paroisse Ste-Hélène de Ste-Lina bornée au nord par la rivière Castor, au sud par la paroisse St-Vincent, à l'est par la mission Ste-Angès (Thérien), et à l'ouest s'étendait jusque chez M. Poirier près d'Ashmont. Le 10 septembre de la même année, M. l'abbé J.-E. Lapointe arrivait comme premier curé. Tout était à faire. Un "shack" servait de presbytère. Les offices religieux se faisaient dans l'école. A son arrivée la paroisse comptait une trentaine de familles venant de Curran Ontario (Mageau, Vallée, Durocher), des Etats-Unis (Wright, Larivière, Rousseau, Jodoin, Poisson, Lapointe, Magnant), de la province de Québec (Gosselin, Bilodeau, Dallaire, Brisson, Bellerive, Lemay, Bougie, Dumais, Dubeau, Bouliane), du Manitoba (Côté), du Nouveau-Brunswick (Martin, Bourgoin).

Après 2 ans, M. le curé Lapointe se rendit à Bonnyville et M. l'abbé J.-B. Leduc le remplaçait en 1916. L'église et le presbytère que M. le curé Lapointe avait construits, furent finis à l'extérieur. D'autres familles s'ajoutèrent: Leveillé, Lafleur, Therien, Poitras, Deblois, Boutin, Bégin, Pomerleau, Lozeau. C'est dans ce temps que la fameuse cloche fut achetée et qui, à l'époque, coûtait plus cher que l'église.

Après le départ du curé Leduc, en 1925, Mgr O'Leary envoyait l'abbé Emile Coulombe. Pendant l'année de son ministère, son zèle et son ardeur surent donner une impulsion extraordinaire à toutes les oeuvres paroissiales. Son talent d'organisation fut responsable des fameux pèlerinages au Lac Ste-Anne où tous les pèlerins avaient été impressionnés par son talent oratoire. Sa mort, en septembre 1926, laissa ses paroissiens inconsolables. Pendant un mois et demi, Son Eminence le cardinal McGuigan, alors attaché à la cathédrale d'Edmonton, desservit la paroisse.

Au mois de novembre 1926, le Rév. Père Lemaire, s.c.j., arrivait de Wainwright pour prendre charge de la paroisse. Il fut très populaire auprès de la jeunesse et ses talents d'éducateur furent très appréciés. On se rappelle encore des belles séances dramatiques et musicales qu'il présentait ici et dans les paroisses environnantes. Il construisit un nouveau presbytère.

Au mois d'octobre 1932 il était remplacé par l'abbé Dion qui devait prendre charge de la mission St-Agnès l'église ayant été transportée du village de Thérien.

M. le curé Bérubé arrivait de Chauvin au mois de mai 1934 pour le remplacer à Sainte-Lina. La dépression avait placé la population dans une situation très précaire. Mais sous l'impulsion de leur curé, les paroissiens reprirent confiance. Bientôt une allonge était bâtie à l'église avec un magnifique clocher. Une salle paroissiale fut aussi construite.

En 1940, les Soeurs de Sainte-Croix prenaient charge de l'école et la paroisse leur passait le presbytère pour résidence. Après deux ans passés dans le garage, le curé pouvait prendre possession d'un presbytère neuf. Les entreprises coopératives ont depuis été fondées et la population s'est augmentée de plusieurs nouvelles familles. L'église finie à l'intérieur est un monument digne de la piété et de la générosité des fidèles.

CLUNY

La belle saison d'été est le temps des promenades des excursions et des piqueniques; alors plusieurs des nôtres en profitent pour aller en vacances dans les montagnes.

M. et Mme Gérard Beaudin M. et Mme Jules Gourdine ainsi que M. et Mme Martial Rougeau, accompagnés de leurs familles, se sont rendus à Banff. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme Denis Cretin et leur famille ont pris la direction opposée et se sont rendus à St-Claude, Manitoba, visiter les parents de M. Cretin.

Nous avons reçu de la visite de nos frères du sud de la frontière. Mme Dora Simonin avait la belle surprise de voir arriver son frère M. Belisle qui était accompagné de plusieurs membres de sa famille. M. Belisle demeure aux Etats-Unis. Ils sont les bienvenus au Canada.

M. Julien Nobert et Mme L. Cretin avaient le plaisir de voir plusieurs des leurs. M. et Mme Arthur Gourdine accompagnés de leurs enfants Robert et Louise sont venus d'Edmonton revoir leur ancien lieu de résidence. Quelques jours plus tard, arrivaient leurs père et mère, M. et Mme Oscar Nobert, de Bonnyville, qui se sont conservés frais et dispos après 53 ans de mariage. Nous leur souhaitons encore plusieurs années de paix et de bonheur, et d'autres voyages à Cluny. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Léo Ayotte et leur petit garçon Jean-Marc. Pendant leur séjour dans le sud, nos voyageurs se rendirent à Banff, Lac Louise et Black Diamond.

* * *

Notre curé, le Rév. Père Dubuc, nous avait quitté pour quelques semaines en voyage à Edmonton. Il allait suivre sa retraite ensuite il se rendait au lieu de pèlerinage du Lac Ste-Anne. Nous sommes très heureux de le voir revenir parmi nous.

* * *

Nos grandes joies furent mêlées de peine car la grêle a fait beaucoup de ravages à son passage au nord et au sud de la rivière. Maintenant nos belles récoltes souffrent de la sécheresse. Si la pluie retarde trop le rendement du grain sera beaucoup moindre.

La Corey

M. et Mme A. Lord, M. et Mme Louis Bureau et sa soeur Bernadette se rendaient à Vegreville accompagnant Mme A. Richard qui avait passé quelques semaines chez ses parents.

M. Albert Ouellette fut élu syndic d'église en remplaçant A. Limoges qui a démissionné.

M. Alphonse Levasseur et sa famille, de Fort Kent, visitaient des parents ici dimanche.

Cette semaine Albert Labonté, notre forgeron, conduira à l'autel Béatrice Doucette de Saint-Paul, à laquelle il unira sa destinée. M. le curé recevra leur consentement et célébrera la messe pour les nouveaux mariés. Ils se dirigeront ensuite à Beaumont, accompagnés de Mme Léon Bureau, pour une semaine, puis reviendront élire domicile au village. Nos meilleurs voeux de bonheur.

Mlle Jeanne Verrier est allée en visite à Edmonton la semaine dernière.

Décès du soldat J.-J. Rémillard

Le 8 juillet, le soldat Joseph-Jean Rémillard mourait à l'hôpital militaire de Vancouver. Il était âgé de 33 ans.

Né le 8 janvier 1913 à Frasertown, il allait demeurer, seize ans plus tard, à La Corey. En 1934, il y prenait un homestead qu'il a légué à sa soeur, Mme Villecourt, mais il ne s'intéressa jamais beaucoup à la terre. En 1942, il s'engagea comme volontaire dans l'armée, à Calgary. Cinq de ses frères firent aussi du service dans nos forces armées durant la guerre.

En 1943, il quittait le Canada pour l'Europe. Il fit les campagnes d'Italie, de France et de Hollande. Il combattit aussi en Allemagne. Sa grande joie, en Europe, ce fut de voir le pape et de causer quelques courts instants avec lui.

En Italie, il contracta malheureusement la dysenterie qui devait, par ses suites, miner sa santé. En 1945, il revenait au Canada. Après être allé saluer ses parents et ses amis, il était hospitalisé à Edmonton, puis transféré à l'hôpital militaire de Vancouver où, après seize mois, il vient de mourir.

Le service funèbre fut chanté dans l'église St-Augustin de Vancouver et son corps fut transporté, avec les honneurs militaires, dans le cimetière "Mountain View". Le Père A. Madden, o.m.i., officiait.

Le soldat Rémillard laisse pour pleurer sa perte, cinq soeurs: Mme F. Villecourt (Thérèse), Mme P. Lauzon (Marie), toutes deux de La Corey; Mme Parent (Albertine), du Lac-la-Biche, Mme G. Lissenden (Alice), de Saint-Paul, et Mme Halsall (Jeanne), d'Older Groove, Colombie; sept frères: Omer, de Castor; Paul, de Castor; Antoine, le l'aviation canadienne, à Sea Island, Colombie; Louis, d'Older Groove; Jean-Marie et André, de La Corey; Jacques, de Waterways.

Nos plus vives sympathies à la famille éprouvée.

GIROUXVILLE

Mariage

Le 23 juillet était célébré le mariage de M. Léonard Garneau et de Mlle Jeannette Eva Dumont. Les témoins étaient MM. Léon Dumont et R. Turcotte. Plusieurs personnes assistaient à la cérémonie. Ce fut une belle journée pour les jeunes époux à qui nous souhaitons une vie de bonheur.

Baptême

Joseph-Léo-Arthur, fils de Eugène Lemire et Lucille Sylvain. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Lemire, grands-parents de l'enfant.

Pèlerinage

Lundi, le 22 juillet, c'était le pèlerinage des gens de Falher. Malgré les mauvais chemins, environ quatre-vingt personnes y prirent part.

* * *

Mlle Laurette Chabot, de Spirit River, était en promenade pour quelques jours chez M. David Brochu.

M. Benoit Labrie a dû passer quelque temps à l'hôpital de McLennan pour blessure à une main. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MM. Henri Bessette, Jos. Nolet, Jos. Doucette et Antonio Joly sont partis en voyage pour quelques jours. Par le lac Esturgeon, ils se rendront à Dawson Creek et reviendront par Peace River.

La misère spirituelle est plus pénible encore que les souffrances physiques

Cité du Vatican. — Si la condition physique d'un grand nombre d'Européens est pitoyable combien plus déplorable est le sort spirituel des multitudes qui "implorent les consolations de la religion mais peuvent difficilement les obtenir, dans plusieurs pays", a déclaré Sa Sainteté Pie XII au cours d'audiences accordées à des membres de la délégation américaine qui a assisté à l'installation du président des Philippines.

Le Souverain oPntife a reçu les visiteurs en deux groupes le premier conduit par M. Franklyn C. Gowen et le second par M. Myron C. Taylor représentant du président Truman près le Saint-Siège.

Il a pressé les Américains de faire profiter les autres des fruits de leur voyage autour du monde afin que les hommes comprennent dans toute leur ampleur "le désastre de la guerre et les énormes difficultés du rétablissement."

Au sujet des personnes privées de soins spirituels: "Nous nous apitoyons particulièrement, a dit le Pape, sur les enfants que le manque d'instruction religieuse arrête dans leur croissance morale et détourne des voies spirituelles."

La grande oeuvre de reconstruction matérielle entreprise par les Américains doit s'appuyer sur des fondations profondes et d'un autre ordre. Ils doivent "s'évertuer définitivement à mener à bien la reconstruction spirituelle, d'une nécessité plus absolue."

"Vous aurez alors sagement édifié pour l'avenir, et sur des fondations solides," a ajouté le Saint-Père.

ST - VINCENT

Nous apprenons que Mlle Alice Mercier est mariée à M. René Leblanc, de Banff, et Mlle Madeleine St-Arnault à un certain M. Fletcher, de Yellowknife. Voeux de bonheur à toutes deux.

* * *

La santé de M. E. Braconnier ne s'améliorant pas très vite, on dit qu'il est question qu'il retourne dans le sud de l'Alberta pour jouir du climat plus favorable à son état.

* * *

Les RR. PP. Gaudet, Fournier, Morin et Leduc nous ont fait une visite, mais malheureusement trop brève.

* * *

Les Dames de Sainte-Anne ont préparé leur fête patronale par une neuvaine qui s'est terminée par une journée de récollection. Le tout s'est fait avec beaucoup de piété et avec exactitude de cérémonial.

* * *

Mme H. Lacourse est de retour après avoir passé une bonne quinzaine chez son frère M. Alp. Gonneville, de Thérien.

* * *

La "North West Truck Lines" vient d'établir une ligne de livraison dans notre région. Cela va faciliter le commerce des magasins et la vente des animaux.

Lizessa Thoudyntret

Locomotives canadiennes en Belgique

Bruxelles. — Des locomotives construites au Canada pour les trains de marchandises et de voyageurs circulent maintenant sur les lignes ferroviaires de Belgique. Ce sont les premières de trois cents commandées en Amérique du Nord.

LEGAL

L'estimé patriarche, M. Delphis Coulombe, qui avait déjà deux de ses soeurs religieuses en visite rare, a vu arriver, dimanche, son frère M. Apollinaire Coulombe, de Lotbinière, qui vient dans l'Ouest pour la première fois. Cinq membres de la famille dispersée se sont trouvés ensemble; ce qui n'était pas arrivé depuis quarante-huit ans. Un dîner de "conventum" a réuni une quarantaine de proches parents à la résidence de M. et Mme Dominique Coulombe. Il est probable que tous iront en pèlerinage à Sainte-Lina commémorer le vingtième anniversaire du décès prématuré le l'abbé Emile Coulombe. Sans revenir à Legal, après Sainte-Lina, les Soeurs St-Ferdinand et Marie du Rosaire retourneront à leur beau Conservatoire de St-Paul, Minn. attendant leurs noces d'or de vie religieuse.

* * *

Mme Wilfrid Deschatelets d'autre part avait le bonheur de revoir sa fille, Soeur Anna Deschatelets de la mission des Soeurs Grises à Beauval.

* * *

En vacance et en auto, trois jeunes caballeros de Kimberley,, MM. Roland Dufresne, Robert Fontaine et Lorne Moore, sont passés à Legal, revenant de Banff et allant à Jasper. La vie est belle.

* * *

Dans une autre direction mais sur le même principe M. et Mme Philippe Mercier et M. et Mme Henri Brisson sont partis en voyage d'agrément à St-Paul, Minn., en particulier et aux Etats-Unis en général.

* * *

Mme Napoléon Garneau, accompagnée de son jeune grand fils Laurier Garneau, visitent, après cinq ans dans le nord, les Garneau et les Cyr de Legal.

* * *

A Fernie, dernièrement, M. Marcel Proulx, un des fils de M. et Mme Alphidor Proulx, épousait Mlle Anna Riley.

Grande nouvelle: M. Robert Montpetit (Horace) et sa jeune épouse Angéla Montpellier ont enrichi leur foyer d'une jumelle et d'un jumeau, Thérèse et Roland, nés le 14 juillet, fête des Français. M. et Mme Emile Montpellier et M. et Mme Roland Douziech ont agi comme parrains et marraines au double baptême. Longue vie heureuse au jeune couple.

* * *

Par ailleurs, M. et Mme Eugène Pelletier (Louise Nobert) annoncent la naissance de leur quatrième enfant, Angéline Marie, baptisée dimanche, avec M. et Mme Robert Tellier dans les honneurs.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et spitalité. "Tower's", 10432, avenue sper, Edmonton.

TERRE A VENDRE
Quart de section clôturé, 5 milles de nnelly, Alberta. 100 acres en culture, ec 8 à 10 acres en alfalfa, le restant ile à casser. Une petite maison et ible et grande grenier. Bon puits, eau masse. S'adresser à Georges Dumas, est Edmonton, P.O., Edmonton, Alta.

PROPRIETE A VENDRE
Dans le village de Donnelly, à côté de glise; 4 lots de 35'x150'; maison "bunlow" de 7 chambres, comprenant 3 ambres à coucher, salon, salle à dîr, boudoir "solarium", et cuisine. ix: $2,000.00. S'adresser à Zoël Côté, nnelly, ou à Mme A. Pariseau, 9913-2e ure, Edmonton.

COMMIS DEMANDE
Homme bilingue comme commis au agasin coopératif de Vimy, Alta. Préence sera accordée à une personne périmentée, ayant de bonnes références et acceptant d'être sous caution. lressez-vous au gérant.

A VENDRE
Massey-Harris Combine, 8 pieds, 1942; odèle 15; excellente condition. S'aesser à: Massez-Harris, Legal, Alta.

LIEUSE A VENDRE
Lieuse à vendre (Horse power binr), à tracteur, 10 pieds de coupe, Mcrmick en excellente condition usagée 3 récoltes, sur caoutchouc. S'adresr à Rod. Gouin, Vimy.

On désire louer deux à trois quarts section dans les entourages de Vimy, gal, Morinville. S'adresser à Alfred oy, boîte 61, Morinville, Alta.

TERRE A VENDRE A VIMY
Quart de section, N.-E. 23-59-26-4; 8 acres. S'adresser à Evêché, Mcnnan, Alberta.

INSTITUTRICE BILINGUE
Institutrice bilingue, catholique pratiante, demandée pour Tangent, grades I-IV, salaire attrayant, communicaons faciles. S'adresser à Napoléon ranger, secrétaire, Tangente, Alta.

Compatriotes désireux de vous étair dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou ans places d'affaires, j'ai en vente usieurs propriétés de choix qui feient sans doute votre affaire. Pour étails, écrivez à Robert Croteau, agent immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonn, Alberta.

Le mariage Bonsan-Leduc

Le vingt courant, en l'église St. James de Vernon, tout décorée de pivoines et de roses, on célébrait le mariage de Béatrice-Corinne Leduc, fille de M. et Mme Isaïe Leduc, de Leduc, autrefois de Wainwright, Alta, avec Joseph-Jean Bonsan, fils de Mme T. Bonsan, aussi de Vernon. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. J. Miles. L'organiste Mme Carter, chanta elle-même de très jolis cantiques.

Mlle Leduc était accompagnée de son père. Fille d'honneur: Pauline Leduc; garçon d'honneur: Albert Reiger.

La mariée portait une élégante robe longue de chiffon blanc, voile autel, et tenait à la main un bouquet de fleurs blanches et mauves. La fille d'honneur était ravissante dans une toilette rose, agrémentée d'épaisses broderies, chapeau garni de roses, bouquet bleu et blanc.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. Pour recevoir, Mme Leduc portait une robe de crêpe imprimé, jaune et noir. La table, ayant au centre un magnifique gâteau à trois étages, était décorée de pois d'odeur et de "baby's breath". Le toast aux mariés fut proposé par Maurice Finn, beau-frère de la mariée.

On remarquait parmi les invités: Mme J.-P. Bernier, d'Edmonton; Mme Bonsan, de la Saskatchewan; M. et Mme Fernand Leduc, de Kelowna. Dans l'après-midi, M. et Mme Bonsan partaient en voyage de noces. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Contre l'école neutre

Cologne. — Les catholiques ont remporté une éclatante victoire en Allemagne où ils ont eu l'opportunité d'exprimer leur préférence pour les écoles paroissiales contre les écoles publiques. Dans la ville de Cologne, 76.4 pour cent des parents ont voté en faveur des écoles paroissiales, à Bonn, 90 pour cent, à Duisbourg, 71 pour cent, et à Essen, 86 pour cent. L'ensemble pour la Rhénanie a été de 90 pour cent en faveur des écoles religieuses.

Ottawa. — L'indice du coût de la vie a monté de deux points au cours du mois de mai, apprend-on du bureau fédéral des statistiques. Au premier juin, l'indice du coût de la vie atteignait 123.6, soit une augmentation de 1.6 comparativement au taux de 122 au premier mai dernier.

Mariage Pilon-Dupuis

Le 8 juillet, à 10 heures, Monsieur le curé Woodhouse bénissait en l'église paroissiale de Saint-Edmond le mariage de M. Roch Dupuis, fils de M. Oscar Dupuis de St-Anicet P.Q., avec Mlle Julienne Pilon, fille de M. et Mme Arthur Pilon, de 11313-129e avenue, Edmonton. M. Willie Pilon servait de témoin au nouvel époux. Mlle Thérèse Pilon était fille d'honneur.

Après la réception qui eut lieu à l'hôtel Corona M. et Mme Dupuis partirent en voyage de noces. Ils se dirigèrent vers Niagara Falls, Montréal et Malone.

Les jeunes mariés demeureront à Montréal.

De retour

M. et Mme Arthur Pilon accompagnés de leur fille, sont revenus de leur voyage en Colombie Canadienne où ils ont visité, entre autres lieux, Vancouver et Victoria.

De passage à Edmonton

M. et Mme Raymond de la Giroday, de Vancouver, et leurs deux petites filles Jacqueline et Lorraine étaient en visite à Edmonton, chez leurs parents M. et Mme Séverin Hébert. Ils ont fait le voyage en auto, en passant par les Etats-Unis. Ils ont visité Banff et les autres endroits des Rocheuses renommés pour leurs beautés naturelles.

M. et Mme de la Giroday ont bien goûté leur court séjour à Edmonton.

LOS ANGELES

Virginia City! On est à détruire Virginia City! Lisez une bonne histoire de Virginia City et vous verrez comme il fait mal au coeur, à toute personne ayant le sens des choses, de voir cette relique disparaître.

Lorsque les Américains prirent la Californie en 1846, juste 100 ans passés, la population était mince. On y trouvait des Espagnols dans les vallées de la côte du Pacifique, de San-Diego à la baie de San-Francisco, sur des ranchos, quatre petits pueblos, 21 missions franciscaines et quelques presidios.

En 1849, on découvre de l'or en grande abondance, dans les pentes ouest des montagnes Sierra, à l'est de Sacramento. Ce fut une course à l'or à San-Francisco, qui n'était qu'un presidio et mission, devint soudainement un grand port, avec Sacramento et Stockton, ses deux pointes avancées vers les mines.

L'or vint à manquer. Des mineurs s'en retournèrent chez eux, d'autres s'établirent sur des terres. Un certain nombre parmi les plus obstinés continuèrent à fouiller. Puisqu'il y eut une mine, il pouvait bien y en avoir deux.

Dans le Nevada, près de la ligne californienne, se trouve la Sun Mountain, un pic de granit élevant son doigt assez haut et assez solitairement vers le ciel. Un individu plutôt insignifiant y gardait ses moutons, Thomas Paige Comstock. Il était loin de s'imaginer, le bonhomme, que son nom était pour devenir célèbre.

Quelques mineurs vinrent y fouiller. Comstock en attrappe "la maladie". S'il y a de l'or dans cette montagne, c'est lui qui devrait le savoir. Deux camarades s'unissent à lui. "Ole Virginny", et O'Riley. A trois ça va mieux. Et c'est moins ennuyant.

Mais ici, ce n'est pas si facile que sur les pentes des Sierra. Une terre bleue se colle aux pelles et aux pics. On pile cette terre bleue jusqu'à la hauteur de la cabane, et puis il faut déménager un peu.

Enfin, la curiosité leur fit se demander qu'est-ce que cette embarrassante glaise bleue pouvait bien être, rare ailleurs, et si commune ici. On fit venir un connaisseur. L'étonnante découverte fut que cette terre bleue était de l'argent presque pur! Que la Sun Mountain était une masse d'argent! Et que l'argent valait presque l'or en ce moment Au diable l'or, alors. Une autre course 1856, une ville de tentes apparait subitement au pied de la montagne. "Ole Virginny", au milieu de la célébration, échappe sa bouteille et la casse. Ca donne l'idée de "baptiser la ville". On l'a nomme "Virginia City". On nomme la mine Comstock.

Plusieurs autres petites villes naquirent aux alentours, mais aucune ne put se comparer à Virginia City. Elle eut tout, jusqu'à sa maison d'opéra avec ses artistes visiteurs de renommée.

Et maintenant on veut détruire tout cela! On a même commencé. Vitement toutes les associations historiques de la Californie se mirent en branle. D'autres genres d'associations les appuyèrent. Car, quoique en Nevada, Virginia City appartient à la Californie. Ce furent les Californiens qui y allèrent miner, et San-Francisco, Sacramento, qui avaient servi de ports aux mines d'or, continuèrent à l'être à celles d'argent.

Au grand chapitre de l'ouest, Virginia City a rang de principauté. On la place la première parmi les villes' fantômes des deux courses à l'or et à l'argent. Elle entre dans l'histoire tel que Alamo, Cape Cod, Roanoke Island. Et l'on veut détruire cette page de pierre pour quelques briques et quelques bouts de planches de 90 ans d'âge! Ce n'est pas le bénéfice matériel de ceux qui manquent de matériel de construction, qui peut compenser la perte de ce monument. On croit l'avoir sauvé. Le vandalisme des constructeurs d'hôtel et cabines de camp de Reno et du Lac Tahoe semble arrêté!

Les vieux hôtels, saloons, continueront. La superbe monstruosité qu'est la résidence Bowers, qui coûta $400,000. ne tombera pas. Qui dit qu'on ne chantera pas encore dans la vieille maison d'opéra?

R. Thibaudeau

GIROUXVILLE

Mariage Brochu-Lefebvre

Mardi, le 16 juillet, Mlle Réjeanne Lefebvre unissait sa destinée à M. Herménégilde Brochu.

M. Pierre Lefebvre accompagnait sa fille à l'autel et M. David Brochu son fils. Les mariés avaient comme fille et garçon d'honneur Mlle Marguerite Brochu et M. Rosaire Lefebvre.

La mariée était vêtue d'une grande robe de chiffon blanc et d'un voile en tulle de même longueur. Elle portait un bouquet de roses "American eBauty".

M. Jules Dumas touchait l'orgue et Mme Paul Lefebvre, Mlles Thérèse Brochu, Pauline Papineau et Albertine Chabot étaient au choeur de chant.

La réception eut lieu chez le père du marié.

Les meilleurs voeux de leurs parents et amis accompagnent les jeunes époux.

DONNELLY

L'union des Fermiers de l'Alberta tenait, le 24 juillet, sa convention régionale annuelle. La délégation de Donnelly y était composée de MM. Zoël Côté, P. Regnier, P. Ouellette et Albert Brisson qui nous sont revenus enchantés du progrès de leur organisation qui devient de plus en plus importante. M. le major Pacaud gérant de Little Smoky Farm Industries (situé au sud de Donnelly) a été choisi président pour la région de la Rivière-la-Paix.

* * *

M. J.-L. Paquette était de passage, la semaine dernière, à Grande Prairie où il assistait à la convention des producteurs de semence enregistrée.

* * *

Mme Xavier Servant a le plaisir d'avoir la visite de son frère, M. Norbert Lévesque, de Fall River, Mass., qu'elle n'avait pas vu depuis 35 ans.

* * *

Nos félicitations aux élèves en musique pour les succès obtenus aux examens du Conservatoire de Musique de Toronto.

Félicitations spéciales à Mlle Gisèle Lapointe qui a obtenue une note remarquable, ainsi qu'à Mlles Claire Dandurand, Yvette Béland, Evangéline Forcier, Marie Cimon, Bernadette Cimon, Jeannine Côté, Laurette Maisonneuve, MM. Gérard Béland, Roland Lapointe, Roger Béland, et Mlle Emelda Pena.

MORINVILLE

La saison de l'été est celle des voyages et à tout instant nous entendons dire qu'un tel part pour le lac, un autre pour Banff et un troisième pour la Côte. En d'autre temps, c'est le retour de nos voyageurs qui est annoncé et les impressions qui nous arrivent. Ainsi les uns nous disent qu'à Vancouver la pluie tombe plus souvent que jamais et une fois là-bas l'on regrette le climat de l'Alberta. C'est ce que nous disait M. Alfred Meunier qui en avait assez de Vancouver et était si heureux de rentrer chez lui.

* * *

Nous apprenons également que M. Joseph Morin a laissé Morinville pour Victoria. Il s'est même acheté une propriété là-bas avec l'intention de s'y fixer d'une manière permanente.

* * *

Nos prêtres continueront cette semaine la visite de la paroisse et ce sera le tour de la campagne. Lorsque cette visite sera terminée, ce sera le tour de nos enfants de suivre les leçons de catéchisme et ceci nous ménera vers le milieu d'août. C'est donc dire qu'il y a toujours quelque chose sur le métier et que nos prêtres ne s'amusent pas durant cette saison de tranquillité et de repos.

* * *

Un bon nombre des nôtres se sont rendus au Lac Ste-Anne pour le pèlerinage et surtout nos anciens considérent le voyage comme une chose sacrée. L'un d'entre eux nous disait que c'était la quarantième fois qu'il faisait le trajet en pareille circonstance, et que d'autres pionniers pourraient en dire autant.

* * *

Nous avions la réception de quelques dames de la paroisse dans la congrégation de Sainte-Anne vendredi dernier. Elles étaient accompagnées par la nouvelle présidente, Mme Raymond Robert. Elles sont maintenant plus d'une centaine enrôlées sous la bannière de la grande thaumaturge et nous ne doutons pas que d'autres viendront les rejoindre. C'est donc dire qu'il y a de la vie dans nos Congrégations et elles ne songent nullement à tomber dans l'oubli.

* * *

Nous apprenons que M. Victor Ethier est rendu à un des hôpitaux de la capitale et devra, paraît-il, y subir une opération assez sérieuse. Nous faisons des voeux pour le succès de celle-ci et espérons qu'il pourra nous revenir sous peu sain et sauf.

Avis aux créanciers

Succession de feu Emilien Ménard, de Berny, Alberta, cultivateur

Avis est par les présentes donné que toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Emilien Ménard, décédé le 6 janvier 1946, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, avocat de l'exécutrice Florida Ménard, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 15 septembre 1946, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, Alberta, ce 20 juillet 1946.
Paul-E. Poirier,
avocat de l'exécutrice,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland et Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Collège St-Antoine

Le 25 juillet huit jeunes gens du Collège Saint-Antoine des Pères Franciscains et trois du Grand Séminaire d'Edmonton se mettaient en route vers le noviciat des Pères Franciscains à Sherbrooke, P.Q. Ces jeunes gens fient généreusement le grand sacrifice de la séparation de leur famille aimée et de leur province natale.

Ils partent pour une province nouvelle où il leur sera donné de se consacrer à Dieu sous la bure franciscaine. C'est le 10 août prochain que le bon Dieu leur fera cette grande faveur.

Nos meilleurs voeux de persévérance et de consolations spirituelles les accompagnent. Leurs parents leurs maîtres et leurs amis seront avec eux par la prière et la pensée au début de leur vie religieuse.

Parmi ces jeunes gens mentionnons M. Paul Surette fils de M. et Mme Henri Surette d'Edmonton-nord, M. Sigismond Lajoie, de Therrien, Alta, M. Philippe Lamoureux, de Coronado, Alta, M. Bernard Rostaing, de Ohaton, Alta.

Moins d'impôts en Australie

Canberra. — Le premier ministre Chifley a annoncé des réductions des impôts australiens sur les revenus qui se montent à environ $60,000,000. Elles représentent une diminution d'une diminution de 11 p.c. dans l'ensemble des impôts sur les revenus et des contributions aux services sociaux.

Les réductions sont entrées en vigueur le 1er juillet, qui est le commencement de la nouvelle année fiscale.

Nationalisation

La Haye. — En présentant son nouveau cabinet au parlement, le premier ministre J.-M. Beel, a déclaré que son programme comprend la nationalisation de la Banque des Pays-Bas et d'autres unités économiques au sujet desquelles on a encore à prendre décision.

Nouvelle médaille militaire

Ottawa. — Le ministre des Affaires des anciens combattants a dit au comité de la Chambre des Communes, qu'on frapperait une nouvelle médaille, la "médaille de guerre", pour les anciens combattants de la deuxième grande guerre.

La moitié de tous les journaux

Le papier-journal de fabrication canadienne sert à imprimer la moitié des des journaux publiés dans le monde entier.

Les propositions fédérales sur la taxation des coopératives

Nous reproduisons de la **Terre de chez nous** de longs extraits d'un article où monsieur l'agronome R. Matrin explique les propositions du ministre des Finances sur la taxation des coopératives.

Grossière confusion

Tout en reconnaissant que les coopératives sont des entreprises dont le fonctionnement et le but diffèrent sensiblement des entreprises non coopératives, la Commission Royale s'est refusée, à toute fin pratique, de reconnaître cette distinction dans les recommandations qu'elle a faites au Gouvernement Fédéral en matière de taxation. Le ministre des finances et ses collègues, certains du moins et non les moindres, se refusent à admettre les caractères particuliers des coopératives. Il semble que cette façon de voir est conditionnée par deux faits: la dimension ou le volume des entreprises coopératives, et la concurrence de fait qu'elles font aux entreprises non-coopératives. Pour parler le langage courant, les petites coopératives seulement seraient des coopératives. Si les coopératives ne rapetissaient pas le gâteau des entreprises non-coopératives en les forçant en quelque sorte à être un peu plus raisonnables, on admettrait, sans trop de discussion, leur droit à l'existence.

Qu'une entreprise soit grande ou petite, nous avons toujours cru, et nous le croyons encore, que cela ne changeait en rien son caractère. Une compagnie qui fait $100,000.00 d'affaires par année, et une autre qui fait $1,000,000. d'affaires durant la même période, restent deux compagnies, parce que dans les deux cas le vote appartient au capital de même que les profits.

Dans les coopératives, le vote appartient aux patrons-sociétaires et s'applique sur la base: "un homme, un vote", sans qu'il soit tenu compte du nombre d'actions possédé par chacun et les excédents d'opérations appartiennent également aux patrons-sociétaires dans la proportion des affaires transigées par chacun. Cela fait toute la différence au monde, croyons-nous. Ces distinctions sont, comme on le voit, élémentaires, et nous sommes surpris de constater que des gens supposés connaître mieux, soient incapables de les comprendre.

Signification des propositions budgétaires

La proposition no 12, dont nous avons reproduit le texte la semaine dernière, signifie:

1—que les coopératives, à l'avenir, ne bénéficieront d'aucune exemption en matière d'impôt sur le revenu. En effet, l'article 4 (p) de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, est rappelé à compter du 1er janvier 1947. Il est vrai que cet article n'a jamais été très clair, et qu'il a fallu une Commission Royale pour savoir ce qu'il signifiait. Il reste tout de même que son rappel annule la reconnaissance officielle que dans le temps on avait faite entre les coopératives et les autres entreprises;

2—qu'à l'avenir seules les coopératives qui, en vertu d'une obligation antérieure, paieront tous leurs trop-perçus aux non-membres comme aux membres, ne seront pas en pratique dans l'obligation de payer l'impôt.

Nous soulignons également que le paiement des intérêts sur le capital ordinaire et privilégié, ou les parts sociales, est considéré comme une répartition de profits, et que le fait, par conséquent, de payer un intérêt même limité au capital veut dire que tous les trop-perçus ne son tpas répartis en ristournes.

3—que les coopératives n'ayant pas de règlement (en vertu duquel il sera décidé que tous les patrons ,membres et non membres, recevront la même ristourne à la fin de l'année), sont toujours et dans tous les cas dans l'obligation de réserver pour fin d'impôt un montant équivalent à 3% du capital employé, moins les déductions suivantes:

a) l'intérêt ou le dividende payé sur le capital-action.

b) l'intérêt payé sur les emprunts autres que les emprunts de banques, pourvu que cet intérêt soit payé en vertu d'une obligation antérieure. Il faut comprendre ici que la déduction de ce montant n'est permise que si la décision de payer un intérêt a été prise au début de l'année et non à la fin de l'année, soit après l'établissement du bilan.

En résumé, les efforts remarquables faits par les coopératives depuis quelques années en particulier, pour se financer elles-mêmes ou avec l'argent de leurs sociétaires, sont contrecarrés. Il nous a toujours paru qu'il était sain pour les individus et pour les groupements de toutes sortes, de prendre leurs responsabilités propres dans la plus large mesure possible, ou, autrement dit, de vivre selon leurs moyens.

4—que les coopératives auront, après s'être soumises à la restriction du 3%, tel qu'expliqué plus haut, le droit de déduire de leur revenu imposable tous paiements de ristournes faits aux nonmembres comme aux membres pourvu qu'il existe une obligation antérieure d'agir ainsi. Dans le cas contraire, tous les trop-perçus seront soumis à l'impôt sur le revenu.

5—que toute partie des trop-perçus qui ne sera pas payée suivant les conditions données plus haut sera soumise à l'impôt.

Si donc vous voulez après avoir respecté toutes les conditions énumérées jusqu'ici pour la répartition et le paiement des trop-perçus vous voulez faire une réserve générale ou pour fin d'éducation il vous sera possible de le faire, mais à la condition toujours de payer l'impôt sur le montant ainsi mis en réserve.

6—que pour bénéficier des déductions indiquées plus haut les coopératives devront avoir payé les ristournes déclarées aux non-membres comme aux membres toujours dans les six mois qui suivent la fin de l'année fiscale ou le bilan.

Avoir payé, dans le cas présent, signifierait en argent ou l'équivalent. Cette interprétation n'est pas définitive, à ce qu'il paraît, mais pour la dernière partie seulement. A toute fin pratique, les excédents d'opérations ne pourront pas servir pour le développement des nouvelles activités, sauf dans le cas où depuis 1941 les coopératives ont crédité leurs ristournes. Dans ce cas, il sera permis d'appliquer au paiement des ristournes antérieurement créditées, les ristournes de l'année courante. C'est dire que si vous avez $2,000., $3,000. ou $5,000. de ristournes créditées, il vous sera possible de maintenir le même montant mais non de l'augmenter, à moins de payer l'impôt sur l'augmentation.

7—que les nouvelles coopératives pour être exemptes d'impôt, devront être formées exclusivement d'individus et ne devront pas acquérir l'actif et l'achalandage d'entreprises existantes.

Les coopératives de coopératives ne tombent donc pas sous cette exemption non plus que les coopératives d'individus comme les locales qui achèteraient par exemple la fabrique de l'endroit, le magasin, ou la meunerie.

Cette prétendue générosité n'est qu'un trompe-l'oeil. Pour nous, elle traduit parfaitement bien l'intention non avouée de poser des obstacles au développement du mouvement coopératif.

Comme dit la fable "ce bloc enfariné ne me dit rien de bon".

Rétro-activité

Dans son discours, l'honorable ministre des finances a dit que les coopératives de bonne foi seraient traitées généreusement pour ce qui regarde le passé.

Nous avons essayé de savoir ce que pouvait signifier la bonne foi mais nous croyons qu'il faudra s'en remettre pour l'interprétation à certaines personnes dont les bonnes intentions ne sont pas particulièrement apparentes. C'est du moins ce qu'un membre du parlement a dit en chambre cette semaine. Nous supposons que le député en question savait de quoi il parlait puisqu'il a été mêlé d'une façon active au mouvement coopératif canadien et qu'il est plus près que nous des hommes de qui relève l'application de la loi de l'impôt.

Conclusions

Nous laissons aux intéressés le soin de faire des commentaires et de donner des appréciations sur les autres types de coopératives, mais nous croyons sincèrement qu'un jour ou l'autre (peut-être plus rapproché qu'éloigné), toutes les coopératives, même si en apparence elles bénéficient présentement d'un traitement moins onéreux, seront dans la même galère.

Qu'ils le veuillent ou non, les coopérateurs sont solidaires et quand nous parlons de la solidarité des coopérateurs, nous l'étendons à tout le pays.

Ce qui est en jeu actuellement ce n'est pas le cas de telle ou telle coopérative comme la publicité de l'Income Tax Payers' Association et les paroles du ministre des finances semblent le faire croire, mais bien le principe même de la coopération et l'avenir de tout le mouvement au Canada. Certains, en nous lisant, seront peut-être sous l'impression que nous voulons nous payer leur tête ou encore que nous exagérons. Nous voudrions bien que nos craintes ne soient pas justifiées et que toute cette affaire ne soit qu'une blague. Pourtant il n'y a qu'à regarder autour de soi pour se rendre compte qu'il s'agit d'une affaire sérieuse.

En conclusion nous répétons ceci: Quelles que soient les intentions du gouvernement et nous les supposons bonnes, il reste que le projet de loi de taxation des coopératives, tel que présenté par les résolutions budgétaires, et après l'étude très sérieuse que nous avons faites de son application pratique, aura l'effet d'une bonne ruade en pleine figure ou d'un magistral coup de pied à l'endroit que vous connaissez.

Si cela vous satisfait, ne dites rien. Dans le cas contraire, protestez de nouveau avec toute l'énergie dont vous êtes capables.

LA RADIO

CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 4 au 9 août 1946. L'horaire est donné en heure normale des montagnes

Dimanche 4 août

11h.00 à 11h.30 p.m. — Les Voix du pays

11h.30 à minuit — Céleste et Valentin.

Lundi 5 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal

11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson française.

4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.

4 h. 45 à 5 h. 00 p.m.—La Vie des Quatre

Mardi 6 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal

11 h. 15 à 11 h. 30 a.m.—La Chanson française

4h. 30 à 4h. 45 p.m. Bon appétit

4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Mercredi 7 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal

11h. 00 à 11h. 15 a.m.—Musique et littérature.

4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.

4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Jeudi 8 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal

11h.15 à 11h.30 a.m.—La Chanson française.

4h.30 à 4h.45 p.m. — Le quart d'heure de la Bonne Chanson.

4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Vendredi 9 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal

11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson française.

4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.

4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Watrous le 22 juillet 1946

Berthe Baril

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR — AOÛT

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
On distribuera un nouveau Carnet de Ration du 9 au 16 sept.				1 COUPON DE BEURRE R16 / COUPON DE VIANDE M48 Valables	2	3
4	5	6	7	8 COUPON DE BEURRE R17 / COUPON DE VIANDE M49 Valables	9	10
11	12	13	14	15 SUCRE-CONSERVES S24, S25 / COUPON DE BEURRE R18 / COUPON DE VIANDE M50 Valables	16	17
18	19	20	21	22 COUPON DE VIANDE Q1 Valable	23	24
25	26	27	28	29 COUPON DE BEURRE R19 / COUPON DE VIANDE Q2 Valables	30	31

LES COUPONS DE BEURRE R10-R17 ET LES COUPONS DE VIANDE M40-M50 EXPIRENT SAMEDI 31 AOÛT

L'état des cultures en Alberta

Les récoltes sont généralement bonnes dans les Provinces des Prairies et le Manitoba signale une nouvelle amélioration la semaine passée. Le temps chaud et sec a causé des dommages, particulièrement dans l'ouest-central de la Saskatchewan et le sud-est de l'Alberta, mais il a stimulé la croissance dans d'autres régions où les réserves d'humidité étaient amplement suffisantes. La précipitation moyenne depuis le 1er avril indique une nouvelle amélioration légère au Manitoba et en Saskatchewan et est encore d'une fraction au-dessus de la normale en Alberta. Aucuns ravages graves par les insectes ne sont signalés et les dommages de la grêle ne sont pas très étendus.

En Alberta

Favorisés par une température bonne pour la croissance, les cultures font des progrès satisfaisants et les perspectives demeurent excellentes dans la plupart des régions; dans la portion sud-est de la province cependant, ainsi que dans le district de la Rivière la Paix, les conditions ne sont que passables. Environ 75 p.c. du blé et 45 p.c. des grains secondaires ont épié. Aucun dommage sérieux aux cultures n'est signalé et les pâturages et le bétail sont en général en bon état.

Une chaleur torride au cours des trois derniers jours a causé une rapide détérioration dans la région située au nord de Medicine Hat; les conditions sont encore bonnes cependant du sud de Medicine Hat jusqu'à la frontière internationale. Toutefois, d'autres pluies seraient nécessaires pour maintenir les perspectives et pour assurer un remplissage approprié. L'état des ranchs est bon et la fenaison est maintenant générale. La station expérimentale fédérale de Lethbridge signale que les perspectives des cultures restent satisfaisantes en général dans le sud de l'Alberta, mais des vents chauds ont causé quelque détérioration à l'Est de Lethbridge. Dans la région des contreforts, une bonne récolte de foin est en train d'être ramassée. Dans la vaste région de blé aux environs de Vulcan, une température favorable a fait faire de rapides progrès à une récolte supérieure à la moyenne; le blé et le lin laissent entrevoir de bonnes perspectives.

Dans la section du centre-est de la province, aux environs de Hanna, les conditions générales sont demeurées très bonnes au cours de la semaine dernière. Notre correspondant de Stettler ne signale aucune pluie depuis son dernier rapport. La moitié du blé et une partie de l'orge ont épié dans cette région. La récolte semble quelque peu tardive et il faut de la chaleur et d'autres pluies pour faire mûrir les cultures d'une façon satisfaisante. Il y a une bonne récolte de foin en perspective. Dans le district de Sedgewick, dans le centre de la province, les cultures sont excellentes; 80 p.c. du blé et 75 p.c. de l'orge et de l'avoine ont épié. Une température plus chaude serait désirable car la réserve d'humidité est bonne.

Tous les correspondants le long de la ligne de Calgary signalent une croissance rapide et une température favorable. Aux environs de Calgary, les cultures épient rapidement et dans les champs d'orge semés tôt, le remplissage des épis est supérieur à la moyenne. La fenaison fait des progrès et les rendements sont moyens. Dans la région de Lacombe, quelques cultures ont besoin actuellement d'humidité car la température de la semaine dernière a été très chaude. Il s'est produit un peu de verse parmi les céréales dans la région d'Edmonton et une température chaude et sèche sera nécessaire pour favoriser la maturité de tous les grains.

Notre correspondant de Vermillion signale un fort vent qui a causé de légers dommages aux récoltes le 22 juillet. A part cela, les conditions sont bonnes; les réserves d'humidité sont suffisantes pour maintenir des perspectives favorables durant deux semaines. Dans la région de Rivière-la-Paix, d'autres averses considérables ont assuré une récolte moyenne dans quelques districts, mais ailleurs, la situation demeure critique car la récolte se détériore car les réserves limitées d'humidité ont été mises à grande contribution et il y a eu des vents arides au cours de la semaine dernière. Une récolte hâtive est prévue.

Aucun dommage causé par les insectes n'a été signalé récemment, mais des dommages sérieux ici et là par la grêle se sont produits dans les districts de Whitford, Bellis, Vilna, Derwent, Holden, Wetaskiwin, Daysland, Kelsey, Edberg, Clive, Bentley, Rimbey, Cereal et Oyen. La précipitation moyenne de la province depuis le 1er avril demeure au-dessus de la normale par une fraction seulement. La température moyenne de la semaine terminée le 22 juillet est d'un degré au-dessus de la normale.

Durée probable de la crise alimentaire

La crise alimentaire mondiale peut durer pendant quatre ou cinq ans. Il existe plusieurs preuves démontrant que même si les rendements sont égaux ou supérieurs à la moyenne pendant le reste de 1946 et en 1947, la situation alimentaire du monde demeurera critique, du moins jusqu'à la rentrée des récoltes en 1947. Sir John Boyd Orr, Directeur général de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture, a déclaré que la crise alimentaire mondiale persistera probablement d'une manière ou d'une autre pendant les quatre ou cinq prochaines années et il a recommandé que l'on s'entende sur l'adoption d'un plan pour des mesures agricoles internationales pendant cette période de temps.

Il est dit dans la Revue mensuelle de la situation du blé que les prévisions en ce qui concerne les approvisionnements de grains pour la saison qui vient sont loin d'être rassurantes. Une évaluation préliminaire des besoins et des stocks alimentaires mondiaux pour 1946-47, préparés par l'O.A.A., révèle que dans le cas du blé les besoins d'importation des pays déficitaires se monteront peut-être jusqu'à 30 millions de tonnes métriques afin de maintenir un niveau minimum de subsistance. Par contre, en supposant que les conditions de température seront égales à la moyenne, la quantité qui sera disponible pour l'exportation par les quatre grands pays exportateurs n'excédera vraisemblablement pas 20 millions de tonnes.

ROLE DE LA CAISSE

Comprenons le rôle magnifique qu'ont joué nos caisses populaires dans le passé et comprenons aussi le rôle qu'elles sont appelées à jouer. Que tous ceux qui se réclament d'être bons coopérateurs commencent d'abord, par encourager, aider, soutenir l'oeuvre des Caisses populaires. C'est le mouvement de base et la clef qui nous libérera de notre emprisonnement économique.

Ainsi travaillant les uns pour les autres, les uns avec les autres, étroitement unis, nous parviendrons à nous former une conscience collective faisant trêve à l'individualisme, à l'esprit du clocher, à l'esprit de parti. Ainsi nous parviendrons à reconstruire sur des bases solides notre édifice social et économique.

J.-G. DAY

L'emprunteur

"Lorsqu'il reçoit le prêt, l'emprunteur est requis de s'obliger rigoureusement à ne l'employer que pour la fin indiquée d'une manière spéciale, **de ne l'utiliser que pour l'objet qui a été approuvé par la société** — et au cas où il manquerait à cet engagement, il est passible de la punition de se voir dans l'obligation de rembourser ce prêt à un très court avis, qui est généralement de quatre semaines. C'est là le procédé qui a mérité de la part du duc d'Argyll —assurément une haute compétence en la matière—l'éloge contenu dans les mots suivants: "Votre régime de stricts remboursements et de contrôle de l'emploi du prêt est admirable."

"Mais même cela n'est pas encore assez. L'emprunteur doit s'engager à payer fidèlement l'intérêt et à rembourser le principal au moyen de remises régulièrement faites, lesquelles pour des motifs de bonne formation économique et aussi pour assurer une administration pratique et sûre, sont exigées sans merci. Ces associations coopératives excuseront tout plutôt qu'un manque de ponctualité dans l'acquittement de ces obligations".

Commandeur Desjardins

Les exportations sont nécessaires

Il y a soixante ans, plus de la moitié de la population du Canada était nécessaire pour nourrir l'autre moitié. Aujourd'hui, il faut moins d'un quart de la population pour exploiter les fermes et le Canada entre dans la période d'après-guerre avec l'intention de produire de 40 à 50 pour 100 de plus qu'avant la guerre. Le marché d'exportation est vital. M. Frank Shefrin, Division de l'économie, Ministère fédéral de l'Agriculture, déclare dans la Revue de l'Institut agricole que la capacité d'exportation sera grandement influencée par les mesures ou restrictions nationales qui seront prises par les différents gouvernements pour diriger, entraver, restreindre ou promouvoir le commerce international.

Les caisses à oeufs

Le Ministère fédéral de l'Agriculture prévoit une production record d'oeufs cet automne; c'est pourquoi il a signalé aux commerçants la nécessité de commander les caisses à oeufs immédiatement. Le Ministère déclare que, cette année, avec des éclosions plus précoces et de 19 p. 100 supérieures à celles de 1945, la production canadienne d'oeufs commençant cet automne peut atteindre un record pour tous les temps.

Afin d'assurer la provision nécessaire de contenants pour les centaines de millions d'oeufs qu'on attend pour l'automne et l'hiver prochains, le Ministère recommande à tous les expéditeurs d'oeufs par charge de wagon de commander leurs pièces de bois à caisse au moins six mois d'avance, pour avoir le bois nécessaire à leur fabrication.

C'est un grand crime

Dans le domaine de la puple et du papier, le Canada est réellement une grande puissance. Chaque incendie en forêts, causé par l'insouciance, est un crime perpétré contre le Canada et ses travailleurs.

Récoltes utiles

Les récoltes fourragères augmentent la fertilité du sol sur lequel elles sont produites. Elles font un emploi profitable des terres qui ne conviennent pas pour d'autres récoltes, assurant ainsi une agriculture plus stable, et augmentant également d'une manière considérable le revenu national.

(Revue de l'Institut agricole).

Les sols arables du Canada

Le Dr A. Leahey, spécialiste en sols du Service des Fermes expérimentales, Ottawa, déclare dans le numéro de mai de la Revue de l'Institut agricole, que toute déclaration relativement à l'étendue des ressources en sols agricoles au Canada, et particulièrement des ressources en sols arables, ne peut être qu'une approximation, tant que des relevés du sol n'auront pas été faits dans toutes les régions ayant des possibilités agricoles. Disons en passant que l'Institut agricole du Canada était connu autrefois sous le nom de Société canadienne des agriculteurs technique (C.S.T.A., Canadian Society of Technical Agriculturists).

Toutefois, de continuer le Dr Leahey, des relevés du sol ont été effectués sur une grande proportion des régions agricoles actuelles, et les renseignements fournis par ces relevés, ainsi que ceux qui ont été obtenus d'autres sources, font qu'il est possible de donner une approximation à laquelle on peut se fier jusqu'à un degré raisonnable. Plusieurs traits physiques importants limitent l'étendue possible des sols arables au Canada. Une grande partie du pays est couverte de roche et de terrain accidenté. Le bouclier précambrien occupe à lui seul près de la moitié de la superficie totale du Dominion, la cordillère occupe environ 14 p. 100 tandis que les autres terrains accidentés porteraient la superficie totale de la terre de ce genre à 70 ou 75 p. 100.

D'après le recensement de 1941, l'étendue de terre agricole occupée était de 175 millions d'acres, dont 51 p. 100, ou 39 millions d'acres, y compris les pâturages améliorés, étaient en culture. Un autre 30 p. 100, ou 53 millions d'acres était en prairies ou pâturages naturels. Bien que l'on ne dispose pas de données, il appert que plusieurs millions d'acres de terre inoccupée sont également utilisées à des fins de pâturage.

Quoique la terre en culture au Canada ne soit pas de la première qualité, il n'y a pas de doute, dit le Dr Leahey, qu'elle comprend la crème de la terre agricole du Canada. Il est probable que 5 p. 100 au moins de la terre actuellement en culture devrait être remise définitivement en herbages ou en boisés, mais on peut considérer le reste comme terre arable, si elle est convenablement exploitée. Le temps viendra où presque toute la terre arable potentielle pourra être cultivée, mais son développement sera lent par comparaison au défrichement des Prairies pendant les premières années du siècle actuel.

Trois jeunes de Legal à Vermillion

Les trois gagnants du Cercle des jeunes cultivateurs de Legal sont allés, du 8 au 13 juillet, faire un séjour à l'école d'agriculture de Vermillion. Ce sont MM. Martial Caouette, Rodrigue Belley et Fernand Dechamplain. M. Caouette avait remporté le premier prix pour la luzerne (alfalfa), M. Belley pour l'orge, M. Dechampain pour l'avoine.

Les trois ont bien profité de leur séjour à Vermillion. Ils ont suivi des cours, visité la ferme de l'école, demandé des renseignements qui les aideront grandement dans leurs futurs travaux agricoles.

Nous les félicitons et les encourageons à s'intéresser de plus en plus aux choses de la terre. Elle finit toujours par payer ceux qui l'aiment.



La Survivance des Jeunes

HISTOIRE DU CANADA

Les explorateurs français

Albanel à la Baie d'Hudson — 1672

Dès son arrivée, en 1665, Talon avait pressenti les possibilités extraordinaires qui s'offraient à la France en terre américaine. Il s'était enthousiasmé devant les perspectives d'un empire français d'Amérique qui irait du Saint-Laurent jusqu'au golfe du Mexique. L'impassible Colbert avait calmé ses ardeurs.

Mais Talon tenait à son rêve. Après avoir réorganisé et repeuplé la Nouvelle-France, et donné à l'agriculture, à l'industrie et à l'artisanat une solide impulsion ,l'intendant revint à ses idées d'expansion. Il décida d'envoyer des émissaires vers l'ouest, vers le sud et vers le nord afin de parfaire les explorations commencées et d'affirmer les volontés d'occupation de la France sur tout le territoire d'Amérique.

Aux Grands Lacs

En 1670, il envoie Saint-Lusson et Nicolas Perrot en direction des Grands Lacs. Les délégués officiels de la France se rendent à Sainte-Marie-du-Sault, près de l'entrée du Lac Supérieur. Les Jésuites y ont transporté leurs missions depuis 1665. Nul endroit n'est plus favorable à un grand ralliement des tribus des Grands Lacs. Le 14 juin 1671, les délégués de quatorze nations indiennes sont groupés en grand apparat. Il en est venu de partout. "De Saint-Lusson donne lecture de sa commission que traduit sur le champ Nicolas Perrot. La croix bénite solennellement s'élève dans les airs, puis, à côté d'elle, prend place un haut piquet de cèdre où sont arborées les armes de France. Pendant ce temps, les Français aidés des missionnaires entonnent le Vexilla Regis et l'Exaudiat, à la grande admiration des sauvages. Puis, par trois fois, en élevant dans sa main une poignée de gazon et de terre, de Saint-Lusson fait crier: "Vive le Roi" par toute l'assemblée, acclamations que des salves de coups de fusil viennent ponctuer. Il y a là un événement qui fait, de ce 14 juin 1671, un des grands jours de notre histoire. C'est l'élan définitif vers l'expansion de la Nouvelle-France. C'est l'heure où quelques milliers d'hommes vont tenter cette aventure épique d'enserrer dans leurs bras l'immensité d'un continent" (Lionel Groulx, Notre Maître le Passé.)

Aux côtés de Saint-Lusson et de Perrot il y avait, en ce jour solennel, des missionnaires jésuites, Alloue, Dablon, Marquette. . . Il y aura également à la Baie d'Hudson, au Mississipi, des missionnaires. Ces intrépides apôtres sont partout les premiers!

A la Baie d'Hudson

L'année même où Saint-Lusson présidait l'assemblée spectaculaire de Ste-Marie-du-Sault, une autre embassade française s'engageait dans la direction du nord, afin d'aller planter les lys à la Baie d'Hudson. Ce territoire, exploré pour la première fois par Henry Hudson, était devenu le théâtre d'une activité anglaise importante. La Comagpnie de la Baie d'Hudson, fondée en 1670, à l'instigation des deux Trifluviens Radisson et Des Groseilliers, avait déjà établi des postes britanniqeus à l'embouchure de quelques rivières. Cette occupation menaçait de compromettre l'expansion française et Talon voulut prévenir les ennuis qui pourraient en résulter pour la Nouvelle-France. Il dépêcha des hommes vers le nord.

Le jésuite Charles Albanel et Denys de Saint-Simon reçurent mission de rattacher officiellement les territoires de la Baie d'Hudson à l'influence française. Ils atteignirent leur but vers la fin de juin 1672.

Rentrés à Québec au mois d'août 1672, les voyageurs firent rapport de leur expédition aux autorités. "Jusqu'ici, note le Père Albanel, on avait estimé ce voyage impossible aux Français, qui après l'avoir entrepris déjà par trois fois, et n'en ayant pu vaincre les obstacles, s'étaient vus obligés de l'abandonner dans le désespoir du succès. Ce qui paraît impossible se trouve aisé quand il plaît à Dieu. La conduite m'en était due après dix-huit ans de poursuites que j'en avais faites, et j'avais des preuves assez sensibles que Dieu m'en réservait l'exécution, après la faveur insigne d'une guérison soudaine et merveilleuse pour ne point dire miraculeuse, que j'en reçus dès que je me fus dévoué à cette mission, à la sollicitation de mon Supérieur."

DEUX ROSES

L'une s'est ouverte à l'aurore
Sur sa tige de vert satin;
Le jet de feu qui la colore
En fait la reine du jardin.
Je vois la jeune fiancée,
Naïve en sa douce pensée,

La mettre en riant sur son coeur,
Et, caressant le frais pétale
D'où le parfum exquis s'exhale,
Faire des rêves de bonheur.

L'autre rose, pleine de charmes,
A brillé tout le long du jour;
La nuit l'a couverte de larmes,
Tristes compagnes d'un amour.
Un vieillard, de sa main tremblante,
A saisi la fleur odorante

Où rayonne encore la beauté,
Et, tandis que sa main la cueille,
Il songe au passé qui s'effeuille
Tout baigné de sérénité.

Marie SYLVIA

Concours de catéchisme

Ecole du village de Girouxville

Voici le nom des dix élèves dont les progrès furent les plus marquants:

Mary Worotniak, grade anglais 9; Gertrude Rémillard, gr. anglais 8; Marguerite Campbell, gr. anglais 7; Pauline Dumas, gr. anglais 7; Cécile Giroux, gr. anglais 7; Gabrielle Rémillard, gr. anglais 6; Doris Giroux, gr. anglais 5; Bernard Lamoureux, gr. anglais 5; Fernande Lemieux, gr. anglais 5; Germaine Boisvert, grade anglais 4.

Essayez ça

1—Chaque chasseur cherche un Boche chauve sans chic, qui chique chichement sa choucroute.

2—Jean sait jaser chez son gendre.

3—Je veux et j'exige.

4—Si six scies scient six cigarettes six cents six scies scient six cens cigares.

Demandez à votre institutrice si vous récitez bien.

Toast

Toast est un mot anglais qui signifie **rôtie**, tranche de pain grillé.

Anciennement, en Angleterre, le convive qui portait une santé mettait une tranche de pain rôtie dans sa coupe. Après avoir bu une gorgée, il passait la coupe à son voisin qui en faisait autant et la passait à son tour. Le verre faisait ainsi le tour de la table; après que chaque assistant y avait trempé ses lèvres, il revenait à son possesseur qui le vidait et mangeait la rôtie.

C'est de cette curieuse coutume qu'est venue l'expression de porter un toast ou toaster.

Cet usage de porter des santés remonte à la plus haute antiquité.

Dans l'Eglise primitive, on buvait en l'honneur des saints, des apôtres et des martyrs.

Les Gaulois portaient des toasts aux morts, aux dieux domestiques.

Pour rire

Utilité des oubliettes

La gardien qui fait visiter le château historique des bords de la Loire:

—Voici maintenant, Mesdames et Messieurs, les oubliettes dont les murs, épais de plusieurs mètres, étouffaient les plaintes et les cris des malheureux prisonniers qu'on y enfermait autrefois.

Un jeune homme à sa soeur:

—Ca serait un endroit tout désigné, Lucette, pour tes exercices de chant!

* * *

Voyage dans l'autre monde

Un groupe de touristes contemplaient la splendeur du Vésuve, alors en éruption.

—Grand Dieu! fit un touriste. Cela me rappelle l'enfer!

—Quel voyageur! fit un autre; où n'est-il pas allé?

* * *

Coqs et poules

Roger, 3 ans, demande à Jeannine sa soeur de 5 ans, pourquoi l'on met toujours des coqs sur les clochers et jamais de poules?

—C'est parce que, répond Jeannine, les poules pondent et les oeufs en tombant se casseraient. Alors tu comprends.

* * *

Explication

La maman. — Hier, il y avait deux pommes dans l'armoire. Maintenant, il n'y en a plus qu'une. Pourquoi?

Jeannette. — Mais maman, il faisait si noir que je n'ai pu voir l'autre.

* * *

Influence des crêpes

Eugénie a boudé toute la journée; mais après une visite à la cuisine, sa mauvaise humeur s'est dissipée.

Son frère l'en félicite.

—Oh? fait-elle aimablement, c'est pour les crêpes que nous aurons à dîner.

* * *

Mise au point

—Mon pauvre petit, t'es-tu fait bien mal en tombant de l'arbre?

—Ce n'est pas en tombant, maman; c'est en arrivant à terre.

* * *

Avenir

Josette, six ans. — Moi, quand je serai grande, j'épouserai un aviateur.

Lucette, sept ans. — Moi, je ne me marierai pas. Je resterai veuve.

* * *

Le beau rêve

Annette s'est levée de très bonne humeur, disant avoir fait un beau rêve.

—Et qu'as-tu rêvé? lui demande sa grande soeur.

—J'ai rêvé que le feu avait pris à l'école, que tout était brûlé et qu'on n'irait plus en classe jusqu'à l'année prochaine.

Chanson de Grand-père

Dansez, les petites filles,
Toutes en rond.
En vous voyant si gentilles,
Les bois riront.

Dansez, les petites folles,
Toutes en rond.
Les bouquins dans les écoles
Bougonneront.

Dansez, les petites belles,
Toutes en rond.
Les oiseaux avec leurs ailes
Applaudiront.

Dansez, les petites fées,
Toutes en rond.
Dansez, de bleuets coiffées,
L'aurore au front.

Dansez, les petites femmes,
Toutes en rond.
Les messieurs diront aux dames
Ce qu'ils voudront.

Victor HUGO

Le plus curieux des documents

Un curieux document de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, révèle le prix du travail d'un bon peintre de jadis. En 1759, Jacques Casquin avait exécuté des travaux dans l'église d'un monastère. Il demanda 78 florins d'onoraires.

La somme parut exagérée. On lui réclama le détail, qu'il fourni:

Corrigé et verni les dix commandements de Dieu	5 Fl.
Emebelli Ponce Pilate et mis un nouveau ruban à son bonnet	3 —
Remis une queue neuve au coq de saint Pierre et raccommodé sa tête	2 —
Rattaché le bon larron à sa croix et remis un doigt neuf	4 —
Remplacé et doré l'aile gauche de l'ange Gabriel	4 —
Lavé la servante du grand-prêtre Caïphe et mis du cramoisi sur ses joues	5 —
Renouvellé le ciel, ajouté deux étoiles, doré le soleil et nettoyé la lune	7 —
Ranimé les flammes du Purgatoire et restauré quelques âmes	6 —
Remis une queue neuve à Lucifer, raccommodé sa griffe gauche, et fait plusieurs choses neuves pour les damnés	4 —
Rebordé la robe d'Hérode, lui avoir remis les dents et rajusté sa perruque	2 —
Rapiécé la culotte en cuir d'Anne et mis deux boutons à sa veste	6 —
Mis des guêtres neuves à Tobie fils, voyageant avec l'ange Raphaël, et une courroie neuve à son sac de voyage	6 —
Nettoyé les oreilles de l'âne de Balaam et l'avoir referré	5 —
Remis des pendants d'oreilles à Sarah	2 —
Mis un caillou dans la fronde de David, grossi la tête de Goliath et reculé ses jambes	3 —
Remis des dents à la mâchoire de l'âne de Samson	3 —
Goudronné l'arche de Noé et donné à cet homme juste une nouvelle paire de manches	6 —
Rapiécé la chemise de l'enfant prodigue, lavé les porcs et mis de l'eau dans leur bac	3 —
Remis une anse à la cruche de la Samaritaine	2 —
Total	78 Fl.

Parlons bon français

En plus de

En plus, locution adverbiale, figure dans tous les dictionnaires comme synonyme de **en outre.** Il comporte une nuance quantitative. On l'emploie lorsqu'il s'agit d'objets qui peuvent s'additionner. Ex.: il fut obligé de restituer les sommes qu'il avait perçues **en plus.** Dans les autres cas, et notamment lorsqu'il s'agit d'actions, on préfère **en outre.** Ex.: je vais à mon cours, et, en outre, je passerai à la bibliothèque.

En plus de, en outre de, locutions prépositives, sont d'un usage récent. Littré ne mentionne pas la première et rejette la seconde comme barbare. On disait simplement **outre,** qui reste encore aujourd'hui la manière la plus française et la plus élégante. "Outre ce domaine, il possède plusieurs maisons". En outre de, en plus de, sont néanmoins autorisés par l'exemple de bons auteurs: "En outre de mes vieilles dettes", écrivait déjà Châteaubriand; "En plus des huit heures de travail", écrit André Maurois. On peut observer entre ces deux locutions la même nuance qu'entre les locutions adverbiales correspondantes.

Mentionnons aussi **en sus de,** un peu vieilli, et sorti du langage parlé, **mais** très correct.

En revanche, **en plus de,** suivi d'un infinitif, constitue un affreux barbarisme. Cet emploi est à rejeter absolument. Ne dites pas: **en plus** d'aller à mon cours, je passerai à la bibliothèque" ,mais:, je vais à mon cours, et, en outre, je passerai à la bibliothèque.

Le castor au travail

Le castor est à la faune du Canada ce que l'érable est à sa flore. Le castor et l'érable sont en effet si intimement liés à notre histoire qu'ils servent souvent d'emblème aux Canadiens.

Du point de vue économique, le castor a fait plus pour le développement du Canada que tout autre ressource naturelle du pays. Le commerce de sa peau a pris une telle importance dans le développement de la colonie française à ses débuts, que cette fourrure servait de monnaie courante. Les autres fourrures et les marchandises ordinaires étaient évaluées en peaux de castor. Cette coutume a prévalu très longtemps, même après le régime français.

Un rongeur

Comme l'écureuil, le rat et la souris, le castor appartient à l'ordre des Rongeurs, dont il est le plus gros représentant en Amérique du Nord. Un castor adulte mesure environ 40 pouces et peut peser jusqu'à 50 livres. Il ressemble d'assez près, sauf par sa queue, à un rat musqué; sa tête large et ronde porte de courtes oreilles et de petits yeux, mais ses mâchoires s'ornent de puissantes incisives taillées en biseau et de couleur orangée.

Description

Son corps trapu et dodu est couvert d'une épaisse fourrure brun foncé sur le dos et plus claire sur la partie ventrale. Ses pattes antérieures portent chacune cinq doigts armés de griffes fortes et agiles dont il se sert comme de mains. Ses pattes arrière sont palmées et jouent le rôle principal dans la natation. Son corps se termine par une queue dont on a voulu faire une truelle et même un traîneau de charroyage, mais qui n'a en réalité que 3 usages: elle sert de point d'appui au castor lorsqu'il se dresse pour ronger les arbres qu'il veut abattre; il s'en sert pour donner un signal d'alarme en frappant l'eau de cette puissante claquette; il se'n sert enfin comme godille lorsqu'il veut nager plus rapidement. A la racine de cette queue débouchent deux paires de glandes: la paire antérieure produit le castoréum autrefois célèbre en pharmacopée, la deuxième paire secrète de l'huile.

Nourriture

Ce rongeur se nourrit, en majeure partie, d'écorce d'arbres, spécialement de la partie interne plus tendre. A cause de sa taille, relativement petite, de son corps lourd et peu agile qui l'empêche de grimper aux arbres, la quantité d'écorce à sa portée est insuffisante. Il lui faudrait donc parcourir de grandes distances et grignoter plusieurs arbres à leur base, seule partie qu'il peut atteindre normalement, pour satisfaire son appétit. Or la marche lui répugne, car s'il est bon nageur, il est très mauvais marcheur. Sur terre il est, de plus, la proie facile de ses ennemis: le loup, le lynx, le carcajou, etc. Eh bien! il a résolu toutes ces difficultés d'une élégante façon. Au lieu de courir les arbres, il les amène à lui en les abattant. Il les transporte ensuite là où il habite, après les avoir découpés en tronçons, mais au lieu de traîner par terre ces tronçons plus gros que lui, il construit des canaux où il les flotte.

Nous venons de dire que le castor est habile nageur; de là sans doute, sa préférence marquée pour l'élément liquide où il se sent plus à l'aise. Aussi, s'établira-t-il toujours près d'une rivière ou d'un lac. Ce choix, qui a le grand avantage de le mettre à l'abri de ses principaux ennemis, pose par contre, un gros problème. En effet, les rivières et les lacs ne gardent pas toujours le même niveau: ils s'assèchent même parfois, mettront ainsi en péril famille. Le castor n'hésite pas, pour la sécurité de l'animal et celle de sa assurer sa tranquillité, à entreprendre de grands travaux. Voyons-le à l'oeuvre.

(à suivre)

Robert DOLBEC
(Cercle des Jeunes naturalistes)

Le feu nuit à notre commerce extérieur

Le monde se tourne vers le Canada pour obtenir les produits de la pulpe et du papier. Les exportations de ces produits constituent l'item le plus imposant dans le volume de notre commerce avec l'étranger. Mais, chaque incendie en forêts réduit la richesse du Canada et diminue notre potentiel de commerce mondial.

Déclaration sur la politique du parti communiste de Moscou

Voici les déclarations de Gouzenko, ancien employé de l'ambassade soviétique à Ottawa, sur la vie en Russie et la politique mondiale du parti communiste soviétique. Le texte de ce document a été publié dans le dernier rapport de la commission d'enquête Taschereau-Kellock.

Je, Igor Gouzenko, désire faire la déclaration suivante de mon propre gré:

Arrivé au Canada, il y a deux ans, je fus étonné, dès les premiers jours, de la liberté complète dont un particulier jouit au Canada et qui n'existe pas en Russie. Les fausses représentations qu'on propage de plus en plus en Russie touchant les pays démocratiques se dissipaient tous les jours à mes yeux, car aucune propagande trompeuse ne saurait tenir debout en présence des faits

Canada et Russie

Durant mes deux années de séjour au Canada, j'ai eu la preuve de ce que peut réaliser un peuple libre. Ce que le peuple canadien a accompli et accomplit encore ici, sous un régime de liberté totale, le peuple russe ne peut l'accomplir sous le régime soviétique de violence et de suppression de toute liberté, même au prix d'immenses sacrifices, de pleurs et de sang.

Les dernières élections qui ont eu lieu au Canada récemment m'ont particulièrement étonné. Au regard de cela, le mode d'élection en Russie semble être un simulacre de ce qu'on entend par élections libres. Ainsi, par exemple, le fait que, dans les élections de l'Union soviétique, un candidat est désigné, de telle sorte que les possibilités de choix sont éliminées, se passe de commentaires.

Tout en peignant un portrait trompeur des conditions de vie dans ces pays, le gouvernement soviétique prend tous les moyens pour empêcher les populations des pays démocrates de connaitre les conditions de vie en Russie. Les faits touchant la suppression brutale de la liberté de parole et la fausse représentation des sentiments religieux véritables du peuple ne peuvent pénétrer dans les pays démocratiques. Ayant imposé au peuple le régime communiste, le gouvernement de l'Union soviétique affirme que le peuple russe a, pour ainsi dire, sa propre conception de la liberté et de la démocratie, différente de celle qui est en honneur au sein des démocraties occidentales. Cela est faux. Le peuple russe a la même conception de la liberté que tous les peuples de la terre. Toutefois, le peuple russe ne peut réaliser son rêve de liberté et celui d'un gouvernement démocratique à cause d'un régime cruel de terreur et de persécution.

Troisième guerre mondiale

Tout en proférant avec volubilité, aux conférences internationales, des déclarations au sujet de la paix et de la sécurité, le gouvernement soviétique se prépare secrètement à une troisième guerre mondiale. Pour faire face à cette guerre, le gouvernement soviétique crée dans les pays démocratiques, y compris le Canada, une cinquième colonne à l'organisation de laquelle prennent même part les représentants diplomatiques du gouvernement soviétique.

Un grand mensonge

La nouvelle de la dissolution du Commintern fut probablement la plus grande farce des communistes de ces dernières années. Seul le nom a été liquidé dans le but de rassurer l'opinion publique des pays démocratiques. En réalité, le Commintern existe encore et continue son oeuvre parce que les chefs des Soviets n'ont jamais renoncé à l'idée d'établir une dictature communiste à travers le monde.

Sans se préoccuper le moins du monde du fait que cette idée aventureuse coûtera des millions de vies aux Russes, les communistes engendrent au sein du peuple russe la haine de tout ce qui est étranger.

Une cinquième colonne

Pour bien des Russes ici comme à l'étranger, il est évident que le parti communiste dans les pays démocratiques s'est métamorphosé depuis longtemps, de parti politique qu'il était, en un réseau d'espionnage du gouvernement soviétique, en une cinquième colonne au sein de tous ces pays afin de se préparer à la guerre, en un instrument entre les mains du gouvernement soviétique, destiné à créer un malairse artificiel, une provocation, etc., etc.

Durant mon séjour au Canada, j'ai vu comment le peuple canadien et son gouvernement, animés du désir sincère de venir en aide au peuple russe, ont expédié du matériel à l'Union soviétique, ont fourni les fonds pour le salut du peuple russe, ont sacrifié la vie de leurs fils en allant porter ce matériel, au delà de l'océan. Or, au lieu de manifester de la gratitude pour l'aide apportée, le gouvernement soviétique accroit son travail d'espionnage au Canada et se prépare à poignarder le Canada dans le dos, et tout cela hors de la connaissance du peuple russe.

Danger menaçant

Convaincu qu'une telle politique à double face du gouvernement soviétique envers les pays démocratiques, va à l'encontre des intérêts du peuple russe et met en danger le salut du monde civilisé, j'ai résolu de rompre avec le régime soviétique et de faire part de ma décision ouvertement.

Je suis content d'avoir trouvé le courage de faire ce geste pour prévenir le Canada et les autres pays démocratiques du danger qui les menace.

Observatoire

Une démission

(suite de la page 1)

d'ignorance et de superstition dans notre monde!

Heureusement que la vérité, dans l'affaire Chisholm, est un peu différente.

Si un grand nombre, tant chez les catholiques que chez les protestants, s'en sont pris au sous-ministre, ce n'est pas à cause de ses propos sur Santa Claus. On pouvait en rire à volonté. Les enfants eux-mêmes se seraient amusés follement à le voir engager la lutte avec le bonhomme. Ils auraient applaudi des deux mains à sa victoire, mais il lui aurait demandé, tout de suite après, de remplacer le vaincu dans la distribution des cadeaux. Et le sous-ministre, pour ne pas leur déplaire, aurait revêtu le costume traditionnel; il se serait fait Santa Claus.

Ses attaques visaient beaucoup plus loin. Elles tendaient, en définitive, à détruire les notions les plus élémentaires de la morale. Si la distinction entre le bien et le mal est imaginaire et même malfaisante, que reste-t-il encore du juste et de l'injuste, du mérite et du démérite, de la punition et de la récompense?

Le major Chisholm n'est plus sous-ministre de la Santé à Ottawa. A tout prendre, c'est une bonne affaire.

* * *

Des gens qui sont très mécontents

Les directeurs du parti ouvrier-progressiste ne sont pas contents du tout. Ils viennent d'accuser la Commission Taschereau-Kellock d'avoir usé de méthodes condamnables dans la poursuite de l'enquête sur l'espionnage afin de nuire à leur parti. La Commission disent-ils, est "un non-sens, une machination politique honteuse, tramée par le gouvernement King et dirigée directement contre le parti ouvrier-progressiste".

Les directeurs de ce parti auront beau faire, ils ne supprimeront pas les faits. La preuve est établie que les agents russes ont trouvé leurs collaborateurs principalement parmi les membres ou les adhérents du parti communiste; que celui-ci recevait des ordres de Moscou et qu'il travaillait activement à trahir le Canada. Les belles déclarations n'y changeront rien. Nous aimerions mieux quelques petits faits vrais.

D'autres mécontents, ce sont les membres de l'Association locale d'Ottawa des Libertés civiles. Ils ont, eux aussi, condamné la conduite de la Commission royale d'enquête et demandé qu'on en restreigne les pouvoirs qu'ils mettent, d'autre part, en doute. Pour sauver les libertés qu'ils croient opprimées, ils ont décidé de les défendre par une campagne publique d'éducation et de propagande.

L'Association des Libertés civiles est établie dans différentes villes du Canada. Sans vouloir lui donner plus d'importance qu'elle en a en réalité, il convient de noter ses protestations contre le dernier rapport de la Commission d'enquête sur l'espionnage. Nous soupçonnions déjà un peu ses tendances principales. Nous savons aujourd'hui où elles vont.

Rien de plus communiste que de parler des libertés pour écraser la liberté.

S. P.

De jeunes communistes à l'oeuvre

Cité du Vatican. — De jeunes communistes slaves ont attaqué, dernièrement, l'archevêque Carlo Margotti, de Gorizia, près de Trieste, alors qu'il quittait l'église paroissiale, dans le faubourg de Salcano. La nouvelle a été annoncée par l'Osservatore Romano, dans une dépêche de Gorizia.

Les communistes lancèrent d'abord des injures au vénérable prélat, puis lui jetèrent des pierres. Quand l'archevêque eut réussi à pénétrer dans la voiture qui devait le ramener à Gorizia, les communistes bombardèrent de cailloux son automobile dont plusieurs fenêtres furent brisées. Heureusement, Son Excellence ne fut pas blessée.

Protestations du primat de Hongrie

Budapest, Hongrie. — Son Em. le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie, a protesté auprès du premier ministre Ferenc Nagy contre la dissolution de certaines organisations de jeunesse catholique en Hongrie. Cette protestation a été formulée au nom du conseil des évêques hongrois. S. Em. le cardinal Mindszenty a déclaré que l'on a eu recours, dans la dissolution de ces organisations à des méthodes "dictatoriales" au lieu de tenir compte des faits concrets. Le cardinal hongrois a soutenu que les "accusations tendancieuses" portées contre les organisations n'ont pas été prouvées et que le témoignage n'était pas satisfaisant. S. Em. le cardinal Mindszenty a lui-même publiquement annoncé la protestation.

Développement de notre commerce

Ottawa. — Le Canada continue d'étendre son commerce en Amérique du Sud. L'hon. Louis Saint-Laurent a déposé aux Communes, les traités conclus, en février dernier, avec le Mexique et la Colombie. En vertu de ces accords, les exportations canadiennes dans ces deux pays recevront "le traitement de la nation la plus favorisée". Il en sera de même des importations au Canada des produits mexicains et colombiens.

Ces traités de commerce sont signés pour deux ans. A moins d'un avis de six mois avant leur expiration, ils resteront en vigueur indéfiniment d'une année à l'autre.

Cadets de l'armée dans les camps

Ottawa. — Plus de 14,000 cadets de l'armée canadienne se rendront cette année à des camps d'été où ils poursuivront une instruction militaire adaptée à leurs aptitudes. Les cadets ont déjà commencé leur période d'instruction dans divers camps du Canada et ils continueront de s'y rendre durant les mois de juillet et d'août.

Films en couleur

Washington. — Les "plus majestueuses photos en couleur de tous les temps", illustrant l'expérience faite à Bikini au moyen de la bombe atomique seront bientôt montrées au public au moyen du cinéma et de la télévision, a dit le commandant William-C. Park, chef du service de photographie de la marine.

Le respect du caractère...

(Suite de la page 1)

mi ces obligations, se place d'abord le respect de la langue et de la culture française, comme celui de la langue et de la culture anglaises.

Une richesse à conserver

Cette diversité canadienne est considérée partout à l'étranger comme une source d'enrichissement pour notre pays. Elle nous permet ,en effet, de participer aux sources vives des deux plus grandes civilisations que l'Europe ait connues. Il faut donc la préserver résolument et le meilleur moyen de le faire, c'est de garder à nos institutions leur fondement à la fois fédératif et décentralisé.

La décentralisation

L'un des principes de base de la Confédération canadienne, en effet, c'est la nécessité de la décentralisation administrative, judiciaire, financière et culturelle, c'est-à-dire d'une légitime liberté de mouvements reconnue aux Etats ou provinces qui constituent notre patrie.

Je voudrais vous en rappeler brièvement ici les avantages permanents et le bien-fondé historique.

Décentralisation et démocratie

Je crois que l'on peut dire de la décentralisation bien comprise qu'elle est en somme le dernier stage de la démocratie en action. Je dirais même que la démocratie ne peut exister véritablement que dans un pays décentralisé. L'exemple de la Suisse avec ses cantons autonomes est caractéristique à ce point de vue.

C'est par la décentralisation, en effet, que se réalise dans toute sa plénitude le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

Développement des talents

La décentralisation permet à chaque citoyen de se sentir quelqu'un dans sa région, d'y jouer un rôle et d'y exercer des responsabilités qui donnent plus de poids, plus de portée aussi, à l'intérêt qu'il porte ensuite aux affaires générales du pays. Combien de nos hommes politiques, par exemple, et parmi les plus marquants, se sont faits la main dans les conseils municipaux, puis dans les gouvernements provinciaux, avant d'être appelés à remplir d'autres fonctions sur la scène fédérale?

Il est dans la nature humaine que l'homme s'attache d'abord à un coin de terre et qu'il y pense avant tout lorsque, dans un pays démocratique comme le nôtre, il est invité à faire valoir par son vote ses droits de citoyen. L'attachement à la petite patrie, subordonné à celui que l'on doit à la grande, a toujours été, sous tous les cieux, la meilleure façon d'assurer la tranquillité et la prospérité des Etats.

Exemple de l'Allemagne nazie et des Etats-Unis

De cette vérité, je me contenterai de citer en passant deux cas typiques: celui de l'Allemagne et celui des Etats-Unis.

L'Allemagne moderne, vous le savez, était au début une fédération d'Etats jouissant d'une très large mesure d'autonomie. Mais la Prusse, ambitieuse et accapareuse, réussit graduellement à faire l'unité allemande à sa façon, c'est-à-dire à tout niveler et à tout centraliser à Berlin. Quand Hitler s'empara du pouvoir, en 1933, cette unification à la prussienne était consommée, et personne n'a pu encore sonder les abîmes d'humiliation et de désespoir où il a plongé l'Allemagne, en utilisant l'instrument de domination qu'il avait ainsi à sa portée.

Les Etats-Unis, au contraire, sont composés de quarante-huit Etats quasi souverains dans leur domaine propre. Tout le monde sait que, loin de les affaiblir, cette heureuse répartition du nos voisins à la tête de toutes les napouvoir entre Washington et les divers Etats a permis le libre développement de ces derniers et, dans l'ensemble, les progrès extraordinaires qui ont placé tions.

Diversité des régions et des besoins

Mais la décentralisation, chez nous, tient à des besoins encore plus profonds d'ailleurs.

Le Canada, vous le savez, s'étend de l'Atlantique au Pacifique; sa population se trouve encore clairsemée et les exigences de ses diverses régions varient beaucoup d'un endroit à l'autre, tant au point de vue ethnique qu'économique. Or, c'est précisément le rôle des provinces de satisfaire à ces exigences différentes, mais pour y atteindre elles doivent posséder la plus large mesure d'autonomie, car il est impossible aux provinces de songer à faire quoi que ce soit, dans les matières de leur ressort, si elles ne sont pas maîtresses de leurs destinées et si elles n'ont pas à leur disposition les moyens nécessaires pour les accomplir.

Protestation contre la bureaucratie

C'est la décentralisation qui nous préserve, d'autre part, au moins dans une bonne mesure, des interventions souvent inopportunes et tracassières de l'énorme bureaucratie fédérale que la guerre a fait croître à la manière d'un champignon, et que la paix paraît bien lente à ramener à de plus raisonnables proportions.

C'est grâce à cette décentralisation que le pays grandit et se développe, de sorte qu'elle ne consttiue pas seulement le régime voulu par les Pères de la Confédération, mais encore la preuve de la sagesse de leurs prévisions."

Monsieur Talbot montre ensuite comment la centralisation est opposée à l'esprit de la Confédération, comment aussi Ottawa essaie, depuis une trentaine d'années, à prendre en mains tous les pouvoirs, et il termine:

Nous estimons par conséquent, dans le Québec, que c'est une dangereuse illusion de croire que la Confédération plus grande et plus forte des tentatives de centralisation à outrance des pouvoirs de taxation. Est-ce vraiment en sabotant les institutions constitutionnelles de notre pays que l'on peut en raffermir l'unité? La solidarité nationale peut-elle être basée sur autre chose que le respect des droits de chacun? Nous avons combattu à deux reprises en Europe pour le respect des traités et tout le monde sait que le mépris que leur portait l'Allemagne elle l'avait d'abord pratiqué chez elle en édifiant, sur la ruine des Etats allemands, sa brutale et dangereuse unification à la prussienne. Ne serait-il pas étrange que nous cherchions maintenant chez nous à suivre son exemple?

Nous sommes d'avis que le problème de la décentralisation est beaucoup plus grave que certains le croient puisqu'il touche aux fondements mêmes de notre vie nationale sous son aspect bi-ethnique comme sous sa forme constitutionnelle.

Mais nous sommes également convaincus que les embarras actuels du gouvernement fédéral, conséquence d'une politique d'expédients, peuvent être résolus sans violer les droits acquis des provinces et sans les menacer, par des empiètements successifs, jusque dans leur existence même.

A la récherche de cette solution raisonable et acceptable à tous, nous sommes prêts, nous du Québec, à collaborer de tout coeur.

Cette solution, nous la voulons seulement conforme, dans ses grandes lignes, à la constitution et compatible avec notre existence nationale. Nous la voulons, pour tout résumer d'un mot, en harmonie avec les besoins de tous les groupes de la population c'est-à-dire, en définitive, avec la grandeur présente et future de notre commune patrie, le Canada.

Le Canada vendra son blé à l'Angleterre à un prix inférieur à celui du marché

Ottawa. — Le ministre du Commerce, M. J.-A. Mackinnon, a annoncé à la Chambre des Communes la conclusion d'un nouvel accord entre le Canada et la Grande-Bretagne touchant la vente du blé. On sait que les négociations en vue de ce traité étaient en marche depuis assez longtemps et qu'elles avaient été fort laborieuses par moment.

Le nouvel accord, qui doit entrer en vigueur le 1er août, est conclu pour une période de quatre ans. L'accord prévoit que la Grande-Bretagne achètera 160,000,000 de boisseaux de blé en 1946-47, 160,000,000 de boisseaux en 1947-48, 140,000000 de boisseaux en 1948-49 et 140,000,000 de boisseaux en 1949-50. Le Canada s'engage à fournir une partie de ce blé en farine, soit un minimum de 500,000 tonnes en 1946-47, de 400,000 tonnes en 1947-48, de 300,000 tonnes en 1948-49. La Grande-Bretagne s'engage à payer un prix fixe de $1.55 le boisseau en 1946-47 un prix fixe de $1.55 le boisseau en 1947-48 un prix minimum de $1.25 en 1948-49 et un prix minimum de $1.00 en 1949-50.

Le contrat comporte nombre de clauses flexibles qui permettront de nouvelles négociations pour déterminer le prix en 1948-49 et en 1949-50 pour déterminer les suppléments de farine à fournir par le Canada suivant le rendement de la récolte, pour modifier l'accord suivant les accords internationaux qui pourront être conclus ultérieurement. Si la Grande-Bretagne demande plus de blé que ne le prévoit l'accord et que le Canada consente à fournir ces quantités additionnelles, ces nouvelles livraisons seront soumises aux dispositions de l'accord.

M. Mackinnon a déclaré que la Grande-Bretagne bénéficie de l'accord en ce qu'elle s'assure des quantités importantes de blé pendant la période de pénurie à des prix inférieurs à ceux du marché libre tandis que le Canada retire l'avantage d'obtenir un débouché assuré à un prix minimum. Il a ajouté que l'on tiendrait compte, lorsqu'il s'agira de déterminer le prix à payer pendant les deux dernières années de l'accord, de la marge de prix qu'il aura sacrifié pendant les deux premières années par rapport au prix mondial. Les agriculteurs canadiens, dit-il, seront protégés contre les pertes trop lourdes advenant une baisse mondiale du prix du blé.

Londres. — Le ministre des vivres, M. Strachey, a annoncé que la Grande-Bretagne avait signé avec le Canada, un accord de quatre années sur le blé. Cette entente entrera en vigueur le 1er août.

Il y a eu des acclamations lorsque le ministre a déclaré que le nouvel accord — un résultat de la récente visite de M. Strachey au Canada et aux Etats-Unis — assure des quantités substantielles de blé, alors qu'on prévoyait une rareté, et ce à un prix au-dessous du prix sur le marché libre.

Les acclamations ont été encore plus fortes lorsqu'il a déclaré: "Cet accord est des plus importants pour nous et pour nos amis les Canadiens — et quels amis ils ont été pour nous! Il prouve aussi notre détermination à ne pas vouloir retourner en face de la situation difficile que nous traversons aujourd'hui."

Les "objecteurs" ont été libérés

Ottawa. — Les 3,200 objecteurs de conscience qui, au cours de la guerre, ont dû travailler sous la direction du gouvernement, reperndront leur liberté de citoyens canadiens, le 15 août prochain, a annoncé le ministre du Travail l'hon. Humphrey Mitchell.

Ces Canadiens qui, pour des raisons de religion, ont refusé de s'enrôler dans les services armés, ont été dirigés vers le travail obligatoire sur les fermes et appelés à remettre à la Croix-Rouge une part de leurs salaires. Ils ont de cette façon versé plus d'un million de dollars à cette oeuvre de guerre. C'est même à cette condition qu'on leur permettait de travailler en dehors des camps du gouvernement. C'est ce qu'ont accepté la plupart d'entre eux, et l'on ne comptait que 200 objecteurs restés dans les camps.

Une campagne de moralité

Les camapgnes radiophoniques en faveur de la moralité peuvent atteindre un grand succès. C'est ce qui fut démontré récemment en Uruguay quand 34 des 40 postes de radio existant dans ce pays signèrent une entente acceptant d'éliminer de leurs émissions toutes les chansons grivoises et à suggestion immorale.

Fermeture des églises en Corée

Londres. — L'"Exchange Telegraph", citant la radio de la Cité Vaticane, a rapporté que les autorités d'occupation russes avaient fermé tous les établissements de l'Eglise catholique dans leur zone de la Corée.

Les catholiques de Victoria célébreront publiquement le centenaire du diocèse

Victoria. — Le conseil municipal de Victoria a accordé son autorisation à la tenue, par les catholiques de cette ville, d'une procession au cours de laquelle le Saint-Sacrement sera porté par les rues.

John C. Cody, dans une nouvelle demande pour que l'on permît ce défilé du centenaire du diocèse de Victoria, a déclaré: "Notre comité a décidé à l'unanimité, que le Saint-Sacrement sera porté comme cela se fait partout ailleurs au Canada et comme cela a été d'usage à Victoria même depuis nombre d'années. Nous croyons que l'égalité de traitement pour tous les citoyens constitue un élément essentiel de la véritable démocratie".

L'échevin Ed. Williams voulait bien que l'on accorde l'autorisation de tenir une procession, pourvu que l'on n'y portât pas le Saint-Sacrement. "Victoria deviendra une ville menée par le clergé si nous n'y mettons bon ordre", a-t-il dit au conseil municipal. S'armant de citations, il a déclaré que l'éducation religieuse de l'Egilse catholique s'appuyait sur le sentiment de la crainte.

L'échevin Lloyd Morgan, un catholique, a dit que la manifestation religieuse perdrait tout son sens si l'on n'y portait pas le Saint-Sacrement.

Le maire Percy George a recommandé au conseil de ne pas se montrer sectaire. "Je crois, a-t-il dit, que nous n'avons pas le droit de faire entrer en ligne de compte l'aspect religieux de la question".

La motion qui permet la procession a été votée par un vote de 8 à 3.

Les échevins B. J. Gadsden et Margaret Christie se sont opposés à ce que Saint-Sacrement passe dans le défilé et ont voté avec l'échevin Williams contre la remise d'un permis.

La "Canadian Protestant League" s'était précédememnt opposée à la procession, mais s'était déclarée prête à retirer son opposition, pourvu que la procession ne comportât pas l'exposition du Saint-Sacrement.

Déclaration de l'évêque anglican

Le révérend Harold E. Sexton, évêque anglican de la Colombie canadienne, a fait une déclaration en marge de la lettre de protestation envoyée au conseil municipal par le révérend J. B. Rowell, président de la succursale de Victoria de la Ligue protestante canadienne contre l'usage de la ville par les catholiques qui célébreront prochainement le centenaire de la fondation du diocèse catholique de l'île de Vancouver.

L'évêque anglican déclare: "Croyant à la liberté religieuse, l'évêque et le clergé du diocèse de la Colombie canadienne ne veulent pas discuter toute concession légitime que le maire et les échevins accorderont aux citoyens catholiques dans la célébration du centenaire de leur diocèse."

La lettre du docteur Rowell critiquait le conseil municipal pour avoir permis l'usage des parcs publics pour la célébration d'une grand'messe pontificale, l'usage des rues de la ville pour la procession du "Très Saint Sacrement" et la présence du maire Percy E. George comme "orateur invité" au banquet.